

Le Codex Alimentarius

Ce dont nous allons vous parler ici, va vous sembler de prime abord, incroyable, et tellement délirant que vous serez tentés de le repousser d'un revers de manche.

C'est d'ailleurs ce que nous avons fait la première fois que nous en avons entendu parler.

La seconde fois, venant d'une autre source, nous avons regardé un peu mieux, et sollicité nos correspondants.

A ce jour, nous n'avons toujours pas de certitudes absolues, mais suffisamment de faits concordants et de présomptions graves, pour vous alerter dès à présent.

Les projets que nous vous révélons ici, sont de la plus grande importance, lisez plutôt...

Il va falloir agir vite, pendant que c'est encore possible, car si l'on recoupe avec les projets de contrôle de la population, on ne pourra bientôt plus faire grand-chose (http://artemisia-college.org/Puces_RFID_et_liberte_individuelle-00-03-01-0206-01.html).

On a vu ce que certaines réglementations pouvaient générer avec les semences.

La vente de semences ancestrales interdites parce que non référencées officiellement (coût exorbitant).

Souvenez-vous des mésaventures de Kokopelli...

http://artemisia-college.org/Biodiversite_moins__OGM__nucleaire__-00-03-03-0180-01.html

A présent, c'est tout ce qui est alimentaire (compléments ou non), qui doit tomber sous la coupe d'un groupe (mafieux ?), dès la fin 2009/2010. Nous sommes tous très concernés !

Aux sources du Codex Alimentarius, l'histoire inconnue de la naissance du Trust Mondial de la Pharmaco-chimie.

■ Origines de la pharmaco-chimie (Origines de la dynastie Rockefeller)

Aux environs de 1860, « Old Bill » Rockefeller, marchand forain de spécialités pharmaceutiques, vendait des flacons de pétrole brut aux paysans naïfs, leur faisant croire que c'était un traitement contre le cancer. Il appelait son pétrole brut en flacon : « Nujol » (New Oil : nouvelle huile).

L'affaire était prospère, il achetait une fiole de pétrole brut de 30 grammes à la Standard Oil pour 21 cents et la revendait 2 dollars. Très peu cultivé, peu scrupuleux, sans connaissance ou formation médicale, avec quelques notions de comptabilité et une avidité féroce, il sut s'imposer. Le Nujol fut baptisé «cure contre la constipation» et fut largement commercialisé.

Cependant des médecins découvrirent que le Nujol était **nocif** et provoquait des **maladies graves, éliminant les vitamines liposolubles du corps**. La Standard Oil lutta contre la chute des ventes en ajoutant du carotène au pétrole brut pour parer à toute carence. Le Sénateur *Royal S. Coperland* de New York était payé 75 000 dollars par an pour promouvoir le Nujol.

L'Empire Rockefeller s'est construit grâce à cette formidable supercherie qui consiste à faire ingérer un dérivé de pétrole brut enrichi en carotène, aux populations. C'est ainsi que les fondations de l'industrie pharmaco-chimique furent posées. Nous sommes bien loin des fondements des médecines chinoise, tibétaine, védique ou perse...

Le succès commercial du Nujol permit de diversifier la production pharmaco-chimique et d'atteindre des sommets en terme de bénéfices. En 1948, le chiffre d'affaire annuel de la *Rockefeller* s'élevait à 10 milliards de dollars. Le médicament Nujol existe toujours sous forme d'huile de paraffine pure, classé comme laxatif doux, il est recommandé pour la constipation chronique rebelle aux thérapeutiques hygiéno-diététiques habituelles. Il est fabriqué par le laboratoire Fumouze. **NB** Hélas, **il captonne l'intestin et entraîne rapidement des carences graves.**

■ L'histoire secrète du trust pharmaco-chimique

Le Trust de la pharmaco-chimie tel que nous le connaissons fut conçu par une association de la Rockefeller avec l'IG Farben de l'Allemagne nazie. La Standard Oil détenue alors par John D. Rockefeller prit une participation de 15% dans ce nouveau trust germano-américain en **1939**.

D'ailleurs, l'industrie IG Farben en Allemagne ne fut pas bombardée pour préserver les intérêts de la Rockefeller. Dès **1932**, l'industrie pharmaco-chimique IG Farben finança *Adolf Hitler*, à hauteur de 400 000 Deutsch Mark, sans ce soutien selon le tribunal de Nuremberg «*la deuxième guerre mondiale n'aurait pas pu avoir lieu...*»

En 1941, IG Farben établit la plus grande industrie chimique du monde à Auschwitz, tirant profit de la main d'œuvre du camp de concentration fabricant le gaz ZyklonB. Au procès de Nuremberg, 24 responsables de la IG Farben ont été déclarés coupables de génocide, d'esclavage, de pillages et d'autres crimes. Le Tribunal de Nuremberg avait alors scindé la IG Farben en BASF, BAYER et HOECHST. Tous ces anciens responsables furent cependant libérés après leur condamnation en 1952 avec l'aide de *Nelson Rockefeller* leur ancien partenaire commercial. Il était alors Ministre des Affaires Etrangères des USA. Une fois libérés, les dirigeants d'IG Farben infiltrèrent les plus hautes fonctions de l'économie allemande. Jusque dans les années 70 les PDG des sociétés BASF, BAYER, et HOECHST

étaient des anciens membres du parti nazi. Ils financèrent à partir de 1959 le jeune *Helmut Kohl*. Avec le support politique de ce dernier les trois filiales issues de l'IG Farben sont actuellement 20 fois plus grandes que la maison mère initiale de 1941. L'organisation nazie de mondialisation associée à *Rockefeller* est une réussite totale, depuis longtemps la planète fut quadrillée, organisée et gérée pour assurée une expansion industrielle mondiale de la pharmaco-chimie.

■ IG Farben et le Codex

La «tradition» du cartel de IG Farben s'est poursuivie sous un nouveau nom : *Association de l'Industrie Chimique*. En 1955, l'industrie chimique pharmaceutique mondiale s'est regroupée sous les auspices de la *Chambre de Commerce Internationale des Nations Unies* et du gouvernement allemand. Leurs efforts communs furent camouflés sous le nom de code CODEX ALIMENTARIUS. Un grand nombre de partis politiques européens dits de droite et de gauche furent financés par cette industrie pour assurer des législations favorables à l'industrie pharmaceutique.

■ Qu'est ce que le Codex?

Créé en **1963**, sous l'égide de la FAO et de l'OMS, le **Codex alimentarius** (en français **code alimentaire**) est une compilation de normes sur le commerce international des aliments. Ces dernières sont à la fois d'essence sanitaire (sécurité alimentaire) et d'essence commerciale. Financé par la FAO et l'OMS, il compte à ce jour **180 gouvernements membres**, dont la Communauté européenne. Les Etats-Unis en font également partie.

[Source site du Codex Alimentarius :

Bienvenue au nouveau membre du Codex

► Nous sommes très heureux d'accueillir la **Somalie** comme membre de la Commission du Codex Alimentarius (région: Afrique). La Commission compte désormais **183 membres** (182 pays membres et une organisation membre).]

Le Codex est une institution internationale plutôt unique dans son fonctionnement, notamment basé sur des groupes de travail décentralisés.

■ Le Codex Alimentarius est un programme commun de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) consistant en un **recueil de normes, codes d'usages, directives et autres recommandations relatifs à la production et à la transformation agro-alimentaires** qui ont pour objet la sécurité sanitaire des aliments, soit la protection des consommateurs et des travailleurs des filières alimentaires, et la préservation de l'environnement.

NB Son **organe exécutif** est la **commission du Codex alimentarius**. Elle est consultée sur les normes alimentaires « dont l'objet est de protéger la santé des consommateurs et assurer des pratiques loyales dans le commerce alimentaire ». Les normes du Codex sont élaborées par la commission et par une vingtaine de comités techniques. Elles sont adoptées à la suite d'une procédure de huit étapes la plupart du temps par consensus. Ce processus de décision fait une large place aux gouvernements, aux organisations internationales, aux ONG, aux industries agro-alimentaires et aux instituts de recherche.

Bruno Heinzer, de Greenpeace Suisse, a suivi de prêt les travaux de l'institution, et il commente : « *L'aspect positif du processus de décision est que les ONG ont la possibilité d'intervenir directement et efficacement dans les débats et peuvent proposer leur propre formulation ou critiquer un texte proposé par les gouvernements ou les industries. Le mauvais côté est que les lobbyistes des industries sont sur-représentés, tout comme les gouvernements des pays riches. En conséquence, les intérêts commerciaux sont trop souvent mieux pris en compte que la santé, ou l'environnement* ».

La **commission du Codex Alimentarius** a été créée en **1963** par l'Organisation Mondiale de la Santé afin d'élaborer des normes alimentaires, et des Codes d'usages.

La Commission du Codex Alimentarius (Codex) est le principal organisme mondial qui fait des propositions, pour toutes les questions concernant la mise en œuvre du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. Il est en cela consulté par, les directeurs généraux de l'*Organisation Mondiale de la Santé* (OMS) et de l'*Organisation des Nations Unies* pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

NB La Commission du Codex Alimentarius : Cette organisation internationale, où siègent les représentants de près de **200 pays**, a été créée en **1963** par la FAO et l'OMS. Elle est chargée d'élaborer des normes alimentaires, des définitions et des critères applicables aux aliments, de contribuer à leur harmonisation et donc, notamment, de faciliter les échanges internationaux. Elle joue un rôle prépondérant dans la normalisation alimentaire mondiale et a été reconnue à ce titre par les accords de l'*Organisation mondiale du commerce* (OMC) en **1994** sous réserve que ses prescriptions n'entravent pas les échanges si elles ne sont pas suffisamment scientifiquement étayées.

Quelle force pour les normes du Codex ?

► Les normes du Codex sont volontaires et peu contraignantes. Elles peuvent servir de base de travail aux États dans l'établissement de leurs législations nationales.

Mais depuis 1995, les normes du Codex sont devenues une référence pour l'accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). En d'autres termes, comme on peut le lire sur le site du Codex, « en introduisant une législation et des règlements conformes aux normes et aux directives du Codex, les gouvernements peuvent réduire le risque d'être amenés devant un groupe spécial de l'OMC chargé d'examiner les différends commerciaux ».

► Pour résumer, les gouvernements peuvent choisir leur niveau de protection mais les normes qui iraient au-delà du Codex pourraient être considérées par l'OMC comme des barrières au commerce. Dans le cas d'un différend, les normes du Codex représentent un plafond : des protections conformes ou inférieures sont acceptées sans discussion par l'OMC. A l'inverse, une protection supérieure doit être scientifiquement justifiée pour convaincre l'OMC de son bien-fondé.

A titre d'exemple, la décision de l'OMC de 2006 sur le conflit concernant les **OGM**, qui opposait l'Union européenne aux États-Unis, au Canada et à l'Argentine cite, à de très nombreuses reprises, le Codex. La mise en application des normes du Codex n'est donc pas contrôlée, mais on comprend bien qu'un Etat a tout intérêt à se conformer à ces normes s'il souhaite se préserver d'un conflit devant l'OMC.

Les normes spécifiques

- ◆ Produits de la viande (frais, surgelés, viandes transformées et de volaille)
- ◆ Poissons et produits de la pêche (marin, eau douce et l'aquaculture)
- ◆ Lait et produits laitiers
- ◆ Aliments pour usages spéciaux alimentaires (y compris les préparations pour nourrissons et les aliments pour bébés)
- ◆ Frais et les légumes transformés, les fruits et jus de fruits
- ◆ Céréales et produits dérivés, séchés légumineuses
- ◆ Graisses, huiles et produits dérivés tels que la margarine
- ◆ Produits alimentaires divers (chocolat, sucre, miel, eau minérale)

NB Au fil des années, le Codex a élaboré plus de **200 normes** visant les produits alimentaires bruts, semi-transformés ou transformés destinés à être vendus aux consommateurs ou destinés à une transformation intermédiaire et plus de **40 codes** en matière d'hygiène et dans le domaine technologique; il a évalué **plus de 1 000 additifs alimentaires** et **54 médicaments vétérinaires**; il a fixé **plus de 3 000 limites maximales pour les résidus de pesticides**; et il a défini plus de **30 directives pour les contaminants**.

- Son siège est basé à Genève en Suisse.
- Les bureaux du Codex sont au siège de la FAO, à Rome en Italie.

Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius

NB Le Codex Alimentarius est un recueil de **normes internationales** relatives à l'innocuité des produits alimentaires qui ont été adoptées par la Commission du Codex Alimentarius (le "Codex"). Le Codex a son siège à Rome et est financé conjointement par la FAO et l'OMS.

Au début des années 60, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont reconnu qu'il était important d'élaborer des **normes internationales** afin de protéger la santé publique et de réduire au maximum la désorganisation du commerce international des produits alimentaires. Le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires a été créé et la Commission du Codex Alimentarius chargée de son administration. Les fondateurs du Programme sur les normes alimentaires et de la Commission du Codex Alimentarius étaient soucieux de protéger la santé des consommateurs et d'assurer des pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires. À leur avis, ces deux objectifs pourraient être réalisés de manière optimale si tous les pays harmonisaient leurs règlements en matière de produits alimentaires et adoptaient des normes convenues au niveau international. L'harmonisation permettrait, selon eux, de réduire les obstacles au commerce et d'assurer une circulation plus libre des produits alimentaires entre les pays, ce qui serait bénéfique pour les agriculteurs et leurs familles tout en contribuant à la lutte contre la faim et la pauvreté. Ils sont arrivés à la conclusion que ce programme permettrait de résoudre certaines difficultés qui freinaient le libre-échange.

► Au cours du Cycle d'Uruguay, les négociateurs internationaux ont reconnu qu'il était avantageux de disposer de normes alimentaires universellement convenues pour assurer la protection des consommateurs. Il n'est donc guère surprenant que l'Accord SPS, ainsi que l'Accord OTC, dans les différents domaines entrant dans leur champ d'application juridique, encouragent l'un et l'autre l'harmonisation internationale des normes alimentaires. Chose importante, l'Accord SPS mentionne les normes, directives et recommandations du Codex en matière d'innocuité des produits alimentaires comme moyen de faciliter le commerce international et de protéger la santé publique.

Le Codex Alimentarius est une organisation fondée sur des principes scientifiques. Des experts et spécialistes indépendants compétents dans une large gamme de disciplines ont contribué à ses travaux pour faire en sorte que ses normes résistent à l'examen scientifique le plus rigoureux. Les travaux de la Commission du Codex Alimentarius, ainsi que ceux de la FAO et de l'OMS, qui jouent un rôle complémentaire, ont été l'élément moteur des recherches et études scientifiques liées aux produits alimentaires et la Commission elle-même est devenue un cadre international important pour l'échange d'informations scientifiques sur l'innocuité des produits alimentaires. Les normes du Codex constituent aussi un point de référence important pour le mécanisme de règlement des différends de l'OMC. Voir les différends concernant les **hormones DS26, DS48, DS320, DS321**, et le différend concernant les sardines DS231.

► **En cas de conflit à l'OMC**, les normes élaborées par le Codex Alimentarius sont la base de toutes considérations. **Un pays édictant des règles qui dépassent ces normes risque de se voir « condamner » par l'OMC pour entrave au commerce.** Les normes du Codex sont élaborées par la commission et par une vingtaine de comités techniques puis adoptées à la suite d'une procédure de huit étapes la plupart du temps par consensus. Ce processus de décision fait une large place aux gouvernements, aux organisations internationales, aux ONG, aux industries agro-alimentaires et aux instituts de recherche.

Les normes du Codex sont volontaires et peu contraignantes. Depuis 1995, les normes du Codex sont devenues une référence pour l'accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'*Organisation Mondiale du Commerce* (OMC). Les gouvernements peuvent choisir leur niveau de protection mais les normes qui iraient au-delà du Codex pourraient être considérées par l'OMC comme des barrières au commerce.

◆ Controverse

Certains estiment que le codex alimentarius **ne sert pas les intérêts des consommateurs mais plutôt ceux des grandes multinationales de l'industrie agroalimentaire, de la pharmacie, de la chimie ou de la biotechnologie** en indiquant par exemple que le codex a permis à 7 pesticides interdits (aldrine, dieldrine, hexachlorobenzène) d'être à nouveau autorisés ou que le codex recommande que le bétail soit traité à l'**hormone de croissance** commercialisée par *Monsanto*.

■ Une insulte à la démocratie

Le 13 mars 2002, nos euro-députés adoptèrent des lois en faveur de l'industrie pharmaceutique, fixées par des dispositions du Codex Alimentarius visant à élaborer une réglementation coercitive pour toutes les **thérapies naturelles** et **suppléments alimentaires**.

Une manière détournée de détruire des concurrents pour prendre des parts de marché, car la santé se vend et s'achète.

NB Une fronde citoyenne de **438 millions de pétitions** inonda pourtant les messageries des euro-députés à tel point, que les communications internes en furent bloquées. **Malgré près d'un demi-milliard de pétitions, les directives du Codex Alimentarius furent adoptées.** Ce vote fut un véritable déni de démocratie augurant de futures difficultés pour la construction de l'Europe.

En fait, une légion de lobbyistes pharmaceutiques est employée en permanence pour influencer les législateurs, pour contrôler les organismes de réglementation, pour manipuler la recherche médicale et l'éducation.

NB L'information des médecins est intégralement financée par ces trusts qui cachent soigneusement un grand nombre d'effets secondaires dangereux en les reniant publiquement.

Après avoir établi la genèse de ces **crimes en col blanc** et prouvé la responsabilité des industries pharmaceutiques concernant la mise en place d'une **politique mondiale de génocide disséminé**, le Docteur Matthias Rath a remis un acte d'accusation pour crime **contre l'humanité** à la Cour Internationale de Justice de la Haye en juin 2003.

■ DES DANGERS BIEN REELS

L'agoucheuse présentation officielle

Créée donc en **1963**, la Commission a pour mission de protéger la santé des consommateurs; de garantir des pratiques loyales dans le commerce des aliments; de promouvoir la coordination de tous les travaux entrepris par des organisations gouvernementales et non gouvernementales en matière de normes alimentaires. **Malheureusement, ses activités ne protègent pas la santé des consommateurs et le commerce international des aliments est tout sauf équitable.**

Actuellement, la Commission préside plus de 27 sous-comités actifs et des groupes de travail intergouvernementaux spécialisés. Ils ont pour principale fonction de rédiger des normes, des directives et autres documents concernant les denrées alimentaires, dont les suppléments alimentaires. Les versions préliminaires de ces documents sont soumises à l'approbation finale de la Commission qui recommande leur adoption comme nouvelles normes globales.

L'*Organisation Mondiale de la Santé* utilise les directives et les normes du Codex comme référence pour arbitrer des litiges internationaux sur le marché des denrées alimentaires.

Les responsables et les experts qui ont jeté les bases et défini les orientations des activités de la Commission du Codex Alimentarius étaient d'avis que si tous les pays harmonisaient leurs législations alimentaires et adoptaient des normes approuvées à l'échelle internationale, ces questions trouveraient une solution naturelle. Grâce à l'harmonisation, ils prévoyaient une réduction des obstacles au commerce et la libération des échanges entre les pays, dont tireraient profit les agriculteurs et leurs familles et qui aideraient à atténuer la faim et la pauvreté (voir le résultat 40 ans après !). Ils concluaient que le Codex Alimentarius serait la panacée pour certaines des difficultés qui entravaient la liberté d'échange.

Le volume du commerce mondial des denrées alimentaires est considérable et sa valeur est de 300 à 400 milliards de dollars. Les gouvernements nationaux se préoccupent surtout de l'innocuité des aliments importés d'autres pays, afin qu'ils ne menacent ni la santé des consommateurs, ni la santé et la sécurité de leurs populations animales et végétales. En conséquence, les gouvernements des pays importateurs ont institué des lois et des réglementations contraignantes pour éliminer ou réduire au minimum ces périls. Mais dans le domaine du contrôle des denrées alimentaires, des animaux et des végétaux, ces mesures risquent de créer des obstacles au commerce des denrées alimentaires entre les pays (business d'abord !)

■ La réalité cachée

Derrière des atours séducteurs d'apparence philanthropique, le Codex n'est que le bras séculier d'une organisation occulte (made in U.S.A), dont la vocation secrète n'est que l'exploitation à outrance, quelles qu'en soient les conséquences et la **mise en esclavage de l'humanité**.

D'ailleurs, il est clair que la mise en place de cet organisme mondial n'a fait que créer ou aggraver les disparités socio-économiques, contrairement à ce qui était promis au départ. Il s'agit en fait, d'une redoutable dictature tenant sous son joug les gouvernements eux-mêmes avec la menace permanente de terribles moyens de rétorsion commerciale.

Par exemple, **l'Europe paye actuellement tous les ans, une amende de 116.8 millions de dollars pour son refus d'importation de veau aux hormones.**

■ Les vrais objectifs du Codex

Par Sam's 17 fév, 2009 - Catégorie: Archives & Doc, Droits de l'Homme, Environnement, Les Plus Populaires
Conférence de Rima E Laibow sur le Codex Alimentarius

Médecin Neurologue

(Son évaluation de 3 milliards est obtenue en additionnant les morts évitables et les morts par famine, données venant de l'OMS)

NB Le Codex Alimentarius entend mettre hors la loi toute information alternative de santé en rapport avec les vitamines, les thérapies naturelles, les compléments alimentaires et tout ce qui constitue de près ou de loin un concurrent potentiel. Cet état d'esprit qui préside à la **mondialisation pharmaco-chimique** explique en grande partie la **destruction systématique de tous les novateurs scientifiques indépendants depuis 50 ans.** **Cette industrie emploie tous les moyens pour garder ses parts de marché en matière de cancer, sida, maladies cardio-vasculaires...**

Nous sommes en mesure depuis des décennies de soigner et de guérir dans bien des cas toutes ces maladies, mais des **procédés de désinformation puissants** sont en place pour cacher ces vérités au grand public.

La mise hors la loi de toute information sur les **médecines alternatives bloquera l'éradication de certaines maladies** assurant toujours plus de profit à cette industrie mondiale qui ne traite que les symptômes sans s'attaquer aux causes.

Le docteur Rath, dénonce cette situation en ces termes : « *la vraie nature de l'industrie pharmaceutique (mondiale) est de **gagner de l'argent avec les maladies chroniques, et non point de s'occuper de la prévention ou de l'éradication des maladies...** L'industrie pharmaceutique a un intérêt financier direct à ce que les maladies perdurent afin d'assurer la croissance du marché des médicaments. C'est pour cela que les médicaments sont conçus pour soulager les symptômes et **NON pour traiter les causes des maladies...** **les trusts pharmaceutiques sont responsables d'un génocide disséminé permanent, tuant des millions de personnes...** »*

NB ► Le Codex alimentarius, qui entrera en vigueur le **31 décembre 2009** alors que les populations de ces 175 pays n'en ont jamais entendu parler, ne sert ni les intérêts ni la santé de celles-ci, mais les intérêts des multinationales de l'industrie agroalimentaire, de la chimie, de la biotechnologie, de la pharmacie et de la médecine.

► D'où vient la date du 31 décembre 2009 ?

A partir de cette date, la liste des substances autorisées pourrait en effet être modifiée, non pas par le

Codex Alimentarius mais par une directive de l'Union européenne sur les compléments alimentaires qui prendra effet à cette date.

■ Notre Santé en Grand Danger

Une nouvelle loi, baptisé "Codex Alimentarius", entrera en vigueur dans le monde entier le **31 décembre 2009** avec les intentions suivantes :

- Réintroduire dans les aliments **176 substances chimiques nocives interdites**
- **Irradier automatiquement chaque fruit et légume**
- **Aucun complément alimentaire ne peut être vendu dans un but préventif ou thérapeutique.**
- **Tout animal DEVRA être traité aux antibiotiques**
- **Toutes les vaches DEVRONT absorber des hormones de croissance** (produites par Monsanto...)
- **Tout remède à des doses supérieures à la norme fixée est un médicament, nécessitant une prescription et devant être produite dans les entreprises pharmaceutiques.**
- **Plus de 5.000 produits vendus aujourd'hui seront bannis des magasins.**
- **Les réglementations du Codex seront valables pour toute la planète.**
- **Les compléments alimentaires seront interdits**, sauf si testés à grand prix et approuvés par le Codex.
- Non seulement, **nous n'aurons plus les quantités nécessaires, mais elles seront alors vendues sous prescription et à des prix exorbitants.**

► Les résultats visibles en Allemagne (à vérifier) :

- Les tablettes de zinc à 4 € le flacon, coûtent aujourd'hui 50 €.
- L'échinacéa connu pour renforcer le système immunitaire est passé de 14 à 153 €.
- La vitamine C est limitée à 200mg, la B6 à 4mg.
- On ne trouve plus d'acides aminés (arginine, lysine...), ni d'acides gras (oméga 3, 6, 9).
- On ne trouve plus les DMEA, DHEA, MSM, béta-carotène... **Ils sont interdits.**

La réduction drastique des **suppléments alimentaires** sera imposée à tous les pays, sous peine de sanctions commerciales.

Dans un article publié sur le site « *The Lawloft* », la journaliste *Suzanne Harris* raconte son enquête auprès du Codex et parle des pressions politiques et de la façon dont on a voulu la tenir à l'écart des réunions.

Elle affirme que les pays non signataires risquent des sanctions commerciales en ne ratifiant pas le nouveau Codex et surtout dénonce l'article 1, lequel stipule que son rôle est « de promouvoir la coordination de tous les travaux sur les standards alimentaires sous l'égide des Nations Unies et des organisations non gouvernementales ».

Par « non gouvernementales », il faut entendre « industrie pharmaceutique »...

NB ► Pour bien comprendre ce projet de loi, regardez la conférence donnée par le Dr. Rima E. Laibow (durée 13min) : www.dailymotion.com/video/x66qcw_je-codex-alimentarius_ne...

Une fois pris connaissance de cette information, il est du devoir de chacun de tout mettre en œuvre pour empêcher que notre santé soit mise en danger, en informant son prochain et en interrogeant les représentants du peuple pour qu'ils empêchent que cette loi soit votée et appliquée!

Pour plus de renseignement au sujet du codex alimentarius, visitez les liens suivants :

www.onpeutlefaire.com - www.morpheus.fr - www.onnouchachetout.com/themes/alimentation/codex-alimentarius - www.healthfreedomusa.org (en anglais)

Dans le cadre de ce qu'on appelle le "Codex Alimentarius", **une nouvelle directive européenne dont personne ne parle nous menace**. Cette nouvelle directive de la commission européenne doit être mise en place au **31 décembre 2009**. Il est question de limiter considérablement, les substances autorisées dans les médecines alternatives et les suppléments alimentaires, comme les vitamines, indispensables à la santé. Il est à noter que la France, l'Italie et l'Allemagne ont pris l'initiative d'appliquer cette directive à partir du 31 décembre 2009, sans en informer leurs citoyens.

► Qu'est-ce que le Codex Alimentarius en d'autres mots le Code Alimentaire ? Celui-ci trouve son origine en **1962** et fut créé par les *Nations Unies* pour établir des normes mondiales régissant tous les aspects de la production alimentaire, de la distribution au commerce. S'il devient un sujet de controverse, ce n'est pas par simple hasard : Les instigateurs de ce plan soutiennent avec leurs partisans qu'il ne s'agit que d'une série de lignes directrices pour faciliter des objectifs du commerce international. Il est bien entendu que ceci s'inscrit dans un agenda caché, plus large et de contrôle des populations via le contrôle de l'alimentation. Afin de faire avaler la pilule du codex alimentarius les planificateurs soutiennent que l'accord de libre échange nord américain dénommé NAFTA est rendu plus facile par le biais de ce code alimentaire parce qu'il fixe des normes de confiance assurant la qualité des produits alimentaires que nous importons et plus important que nous exportons. Bref il s'agit une fois de plus qu'un **système de contrôle**, dont on verra que le but est de **favoriser certains gros intervenants (multinationales)** par un système extra-territorial imposé par des puissants lobbies directement sous la coupe de puissants groupes. **Qui dit contrôle dit perte de liberté dans le choix le plus élémentaire ici de l'alimentation**. Il y a de plus en plus de critiques

qui estiment que le Codex Alimentarius dépasse largement le cadre de son mandat, ce qui en fait une **menace** et pourrait **réduire de façon spectaculaire la santé publique et nos libertés à cet égard**. ➔ Car l'alimentation est la base de la santé, en influant sur celle-ci vous pouvez augmenter aussi les ventes de médicaments de groupes dont les liens sont historiquement en connexion directe avec ces mêmes corporations du commerce alimentaire mondial, nous assistons de la sorte au partage de votre assiette alimentaire et des fondations de notre santé entre des cartels internationaux, dont l'actionnariat est issu de grandes familles aux plans EUGENISTES (*Rockefeller*) et ce historiquement sur notre planète. On peut aussi mettre à charge le fait que les consommateurs avertis en matière de santé alimentaire vont petit à petit perdre des possibilités d'accès à l'alimentation biologique (acquis pourtant de longue date) et à une nourriture organique ancestrale et voir se réduire comme une peau de chagrin l'accès aux suppléments alimentaires et herbes au fur et à mesure du durcissement orchestré mais discret des normes et contraintes que ce codex impose sous couvert du commerce international échappant de plus en plus aux états nationaux sous le couvert d'un niveau européen ou mondial. 60% de la population du monde dépend de médicaments à base de plantes ; ceux-ci ne seront pas, voire plus, en mesure de payer les médicaments qui remplacent ces plantes. **Il est évident que le codex alimentarius est une guerre contre l'accès à cette base ancestrale :** les médicaments à base de plantes et l'alimentation biologique diversifiée, c'est l'aile ou la cuisse chimique contre la bonne tambouille... on ne va plus se faire bouffer tout cru, mais dissoudre dans de l'acide, dilué dans un premier temps ; puis par l'édiction d'un contrôle tous azimuts, sous couvert du bien être du commerce des multinationales échappant à tout contrôle démocratique, par la force de la puissance économique. Les nouvelles lois exigeant des cultures génétiquement modifiées, des pesticides, des hormones et des antibiotiques dans les aliments auront un **coût prohibitif pour les personnes qui vivent dans les pays en développement** (que l'on cherche à contrôler) ; dans un premier temps des milliards de personnes vont disparaître à la suite de ces politiques eugénistes camouflées derrière ces limitations sous formes de normes. ➔ Les nouvelles lignes directrices de ce codex sont influencés par les grandes compagnies en denrées alimentaires, chimiques, agricoles, et pharmaceutiques qui tirent profit de ces changements et utilisent une partie de leur profits pour de plus nous imposer de plus en plus de contrôle (utilisation de lobbies), ceci fait partie d'un fascisme corporatif international qui se met en place à notre insu par la promulgation de ce type de réglementations en rien anodines. NB **NB** Pour ce qui est des Etats-Unis d'Amérique, il y a une forte probabilité que sans la participation des consommateurs, le congrès américain adoptera le Codex Alimentarius pour l'importation et l'exportation et ainsi l'édiction de normes, voire l'abrogation ou l'affaiblissement de manière significative de la dernière protection que constitue : le *Dietary Supplement Health and Education Act* (DSHEA) loi fédérale de protection du consommateur de 1994 ; ce DSHEA considère les **suppléments nutritionnels** et les **herbes** et **denrées alimentaires** en tant que tel ; pour le moment il n'y a pas de limite supérieure à la posologie de ces produits, mais cela pourrait disparaître. Cette loi américaine protège aux USA les droits des américains en tant que consommateurs et garantit leurs droits jusqu'à présent mais pour combien de temps ? Tant que cette loi reste en vigueur, les américains ne devront probablement pas trop se soucier en ce qui les concerne sur le caractère restrictif du Codex Alimentarius. **Qu'en est-il pour l'Europe ?**

1) Le CODEX ALIMENTARIUS est le résultat concret et tangible du "travail" des contrôleurs mondialistes, il entre en application totale en France le 31 Décembre 2009, Il faut savoir que la France a avalisé le codex... + D'INFOS SUR LE CODEX : L'histoire officielle que l'on vous sert : <http://www.senat.fr/rap/r99-450/r99-4500.html> Et la face cachée : Aux sources du Codex Alimentarius, l'histoire inconnue de la naissance du Trust Mondial de la pharmaco-chimie. http://lesogres.org/article.php3?id_article=558 2) Le Codex Alimentarius autorise des **niveaux élevés de 7 des 9 pesticides les plus toxiques au monde, dans notre alimentation**. Ces composés sont très toxiques alors que la convention de Stockholm (PDF) a été créée pour les éliminer de la planète. Le Codex, toutefois, les autorise dans votre alimentation avec **206 autres pesticides toxiques**. Les niveaux autorisés sont rien de moins que scandaleux. SOURCE AGORAVOX

LES PROJETS DU CODEX ALIMENTARIUS

A regarder ABSOLUMENT, ces 2 vidéos (sous-titrées en français) : 2009/2010 c'est demain matin

Les deux intervenants n'ont pas l'allure d'illuminés, même si ça reste très pédagogique (au moins c'est clair) et si l'on n'a pas accès directement aux sources de leurs docs.

A lire également le texte de Morphéus sur la question :

http://www.morpheus.fr/HTM/morph.htm/M010_CODEX.htm

Complément du même auteur :

"J'ai eu maintes fois l'occasion de discuter du Codex avec les Beljanski. En effet leurs produits sont présentés comme compléments alimentaires faute d'avoir pu obtenir l'AMM en France.

Les choses sont simples, la Synarchie veut mettre en place deux classes : les médicaments et ce qui relève de l'alimentation, il n'y aura plus d'intermédiaire entre les deux (**compléments alimentaires**). Deux classes = deux monopoles sans concurrents, l'agrobusiness et l'industrie pharmaceutique. C'est pour cela que les Beljanski font tout aux USA pour avoir l'AMM sur leurs produits, ils en sont à la phase

2 d'essai clinique espérant obtenir l'agrément avant 2011 date butoir de mise en place du Codex. En vue du "Nouvel Ordre Social" tout doit être réglementé à l'échelle mondiale, le Codex n'est qu'un fil de l'immense toile qui se tisse actuellement."

Concernant les 2 dates "butoir" (**31/12/2009** et **avant 2011**, soit 1 an de différence), cela semble anecdotique au regard des enjeux... (à ce jour nous n'avons pas d'explication).

Survie et qualité de notre nourriture...

Une information issue du Codex Alimentarius, l'organisation des **régulations de la nourriture**, nous est parvenue : ► Le Codex Alimentarius est en train de préparer des choses. La procédure possède plusieurs étapes, et donc il y a encore l'opportunité d'influencer ce processus (?). C'est la raison pour laquelle **tout effort pour avertir les gens de ce qui est en train de se tramer concernant le Codex, sera apprécié**. Le Codex Alimentarius contient des **projets de régulations qui voudraient interdire les médecines alternatives, déclarer les vitamines et minéraux illégaux**, ainsi que de **faire des changements dans l'agriculture biologique de telle façon qu'elle ne pourra plus jamais être vraiment « bio »**. C'est pour cette raison que nous requerrons votre attention, de telle façon que vous puissiez faire une action pour empêcher que ces projets deviennent effectifs. A chaque personne qui mange bio (ou de temps en temps), qui utilise des **compléments alimentaires** ou des **vitamines** ou des **minéraux**, et qui utilise de temps en temps les services de la **médecine alternative**, et qui souhaite avoir la liberté de pouvoir choisir : le **31 décembre 2009**, s'il n'y a pas une opposition organisée, une loi va devenir opérationnelle qui va **prohiber les médecines alternatives**, et déclarer **les vitamines et les minéraux illégaux**. **Tous les produits de nourriture seront obligatoirement irradiés**. Le processus de production ajoutera du dioxyde de soufre et de l'éthylène dans les produit bio et utilisera **7 des 9 produits mondialement reconnu comme interdits**, car polluant (POP : Persistant Organic Polluants).

De plus, les produits contenant des **OGM** ne seront pas étiquetés pour informer correctement sur la présence de ces produits, et enfin, l'utilisation illimitée de pesticides et d'hormones de croissance sera permise. Tout ceci à l'initiative du Codex Alimentarius ! **NB** Apparemment le C.A. a été très discret sur ces mesures, car vous pouvez difficilement trouver des informations à ce sujet et donc "personne" n'est au courant de cela. Dans le lien qui suit vous pouvez lire ce qu'est le C.A., qui l'ont créé, combien puissant, destructeur et manipulateur il peut être :

<http://www4.dr-rath-foundation.org/> (en anglais).

Il y a une vidéo très instructive sur ce sujet que vous pouvez regarder à : *Stop Codex Protect Your Health Freedom* (en anglais) ! <http://www.healthfreedomusa.org/>

■ Codex: son rôle et son impact sur votre santé

Par Paul Anthony Taylor

Octobre 2006 – Le Codex n'est pas un sujet facile à assimiler. Avec plus de vingt réunions annuelles et des rapports couvrant plus de **1.400 pages publiés pendant la seule année 2005**, la plupart des gens se déclarerait soulagée de ne pas connaître les conséquences de ses activités sur leur santé. Mais cet article vous permet de découvrir la réalité globale du support apporté par la Commission du Codex Alimentarius au "commerce avec la maladie".

■ Comment le Codex a t-il un impact sur votre vie et votre santé?

NB Les normes et les directives du Codex couvrent pratiquement toutes les catégories d'aliments.

Si les pays sont théoriquement libres d'adopter ou non les normes et les directives développées par le Codex, la création de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (le 1er janvier **1995**) a fondamentalement modifié leur statut international. Ces normes et directives sont maintenant de plus en plus utilisées par l'OMS comme référence pour résoudre des litiges commerciaux internationaux concernant des produits alimentaires. Par conséquent, le risque potentiel d'être impliqué dans un litige et d'être débouté rend de fait obligatoire l'adoption des normes et directives du Codex, puisque les pays membres de l'OMS n'ont guère d'autre choix que de les appliquer. Comme 149 pays sont actuellement membres de l'OMS, que les normes et les directives du Codex couvrent pratiquement n'importe quel type d'aliment que vous pouvez nommer, il est évident que les activités du Codex ont un impact direct sur la vaste majorité des habitants de notre planète.

NB Outre son travail sur les aliments ordinaires, le Codex définit les normes et les directives applicables aux **vitamines, compléments alimentaires, produits issus de l'agriculture biologique, allégations sanitaires, organismes génétiquement modifiés, étiquetage de produits, publicité, additifs, résidus de pesticides** (cette liste n'est pas exhaustive). **NB** Par conséquent, dans tous ces domaines, des preuves indéniables existent et démontrent que le Codex place les intérêts économiques et en particulier ceux des industries chimiques et pharmaceutiques avant la **santé des consommateurs**.

■ ALERTE AU CODEX ALIMENTARIUS

L'avant dernier stade du génocide ultime: **3 milliards d'humain en moins!**

L'Europe refuse de prendre en compte la mise en garde des scientifiques indépendants :
► IL EXISTE UN DESEQUILIBRE VOLONTAIRE ENTRE LE MAGNESIUM ET LA POTASSE QUI REND LES PLANTES, LES ANIMAUX, LES HUMAINS, FAIBLES.

NB ►►► Dans leurs projections épidémiologiques, l'OMC et la FAO estiment, eux même, que juste la directive sur les vitamines, quand elle sera appliquée mondialement, le **31 décembre 2009** aura comme résultat, au minimum, la **mort de 3 MILLIARDS de personnes...** 3 MILLIARDS DE MORTS ! **1 MILLIARD de morts de famine !**

La directive que le Codex voulait mettre en application dès 2005.

■ Directives du Codex sur les compléments alimentaires en vitamines et sels minéraux

A partir de juillet 2005 les directives du Codex Alimentarius nommées Directive Européenne sur les Suppléments Alimentaires doivent être appliquées sous peine de sanctions financières. En quoi consistent-elles?

1°) Il s'agit de supprimer tout supplément alimentaire naturel. **NB** Tous seront remplacés par **28 produits de synthèse pharmaceutique à bas dosage** (car toxique) et seront uniquement disponibles en pharmacie sous prescription médicale.

2°) Les médecines naturelles telles que l'acupuncture, la médecine énergétique, ayurvédique, tibétaine etc, se verront progressivement interdites.

■ Une nouvelle directive de l'Union européenne doit être mise en place au 31 décembre de cette année.

Il s'agit d'un "Codex Alimentarius" qui limiterait considérablement les substances autorisées dans le domaine des médecines alternatives et des suppléments alimentaires, si la directive était votée.

NB ►►► Ceci aurait pour effet que pour les remèdes que nous achetons aujourd'hui (**Homéopathie, Fleurs de Bach, sels de Schüssler, minéraux et vitamines**) le nombre des substances actives autorisées serait si limité que ces médicaments perdraient leur efficacité. **NB** ►►► Pire encore ces médicaments pourraient disparaître du marché parce qu'ils n'auraient pas reçu d'autorisation de vente du fait des nouveaux critères d'autorisation de mise sur le marché extrêmement restrictifs.

Cette information est d'autant plus alarmante que cela signifierait pour nous tous, la fin d'une thérapie et aussi la fin de tous les métiers qui utilisent ces substances (naturopathes, phytothérapeutes, homéopathes, herboristes ainsi que les laboratoires produisant ces remèdes). En Grande-Bretagne les "Health Stores" comme "boots" font actuellement campagne dans tout le pays en demandant aux clients de faire pression auprès de leurs députés pour stopper le vote de cette directive. Le sujet est débattu officiellement et publiquement. Malheureusement les médias en France et en Allemagne ont très peu ou pas publié cette information qui nous concerne tous.

Il est à noter d'ailleurs que les pays qui ont pris l'initiative de cette nouvelle directive sont l'Italie, l'Allemagne ... et la France.

Vous trouverez l'accès (en français) du site anglais de "Consumers for Health choice" qui a mis en place une pétition européenne.

Ce site vous propose de signer une pétition, mais aussi d'écrire à votre député à Bruxelles.

Une telle directive inspirée par les lobbies de l'industrie pharmaceutique, limiterait au maximum la commercialisation de remèdes naturels au profit de médicaments allopathiques.

Je vous remercie pour votre attention et espère que vous serez nombreux à signer cette pétition. Merci de faire connaître cette information à votre entourage !

Barbara Thielmann Association "Die Alternative" - Dimanche 14 Juin 2009

3°) L'agriculture et l'alimentation animale se verront réglementées selon les normes du complexe pharmaco-chimique, interdisant du même coup l'agriculture dite bio-dynamique.

4°) L'alimentation humaine certifiée légale devra être irradiée (**NB** irradiée au **Cobalt** ► le terme technique employé pour rassurer la population étant « **ionisé** ».)

NB Codex Alimentarius ► Les herbes médicinales seront **illégales**, tout comme la *marijuana*.

NB Le Codex Alimentarius **contrôlera l'accès aux acides aminés essentiels, les huiles de poisson, les vitamines et les minéraux.** L'élargissement des contrôles opérera progressivement mettant à mal toutes les médecines alternatives, ancestrales ou naturelles.

Les Directives sur les **compléments alimentaires en vitamines et sels minéraux** ont été adoptées par la Commission du Codex Alimentarius comme une nouvelle norme globale pendant sa réunion de juillet **2005** à Rome, Italie.

En juillet **2005**, la Commission du Codex réunie à Rome a adopté les Directives sur les **compléments alimentaires en vitamines et sels minéraux** comme une nouvelle norme globale. Rédigées sur la base d'une directive restrictive de l'Union européenne sur les **compléments alimentaires**, ces directives proposent de définir des limites supérieures pour les dosages de vitamines et de sels minéraux, d'interdire toute allégation présentant les vitamines et les sels minéraux comme capables de prévenir, soulager, traiter ou guérir des maladies. **NB** Compte tenu de la quantité massive de preuves démontrant les **avantages impressionnants pour la santé** des compléments alimentaires, nous constatons que loin de protéger la santé des consommateurs, l'application globale de ces directives aura pour principale conséquence de réserver la vente de produits de santé, thérapeutiques, curatifs et préventifs, à la seule industrie pharmaceutique.

POURQUOI LE NOUVEAU CODEX ALIMENTARIUS ?

NB ► Sous l'égide des Nations Unies, une commission est chargée de mettre en place (dans le plus grand secret), un nouveau Codex Alimentarius.

Au programme, le Codex envisage de limiter l'accès aux **nutriments essentiels** et **vitamines**, notamment en imposant leur prescription, en diminuant drastiquement les doses, et en contrôlant la fabrication et la vente.

Aux USA, l'inquiétude est vive. Dans un pays où des millions de gens tentent avec succès des **médecines parallèles** et autres **régimes diététiques**, la nouvelle a secoué à la fois ceux qui en vivent (fabricants, distributeurs) et ceux qui en guérissent (consommateurs).

► Pour la petite histoire, c'est en Allemagne, que le projet est né. Promu activement par les *Laboratoires Bayer, Hoechst* et *BASF*, rejets du conglomérat chimique *IG FARBEN**.

*Le géant chimique IG. Farben, fut au cœur de la machine de guerre d'Hitler. IG. Farben avait une branche US, contrôlée par les Rothschild, par l'intermédiaire des Warburg (Paul Warburg, qui dirigeait durant sa création, la banque privée "Central Bank of America", la Réserve Fédérale, en 1913, siégeait comme directeur d'American IG). I.G Farben, était chargé de l'organisation du camp des travaux forcés à Auschwitz, et était en réalité une division de la Standard Oil, laquelle appartenait officiellement aux Rockefeller (l'empire des Rockefeller fut fondé par les Rothschild).

► Entretien avec Paul Anthony Taylor à propos du Codex Alimentarius

Traduction le 7 octobre 2009, par Claude Simon PhD

Article publié en anglais, en juillet 2009, sur le site de la Fondation pour la Santé du Dr Rath

Le numéro du 26 juin de "Formula AS", une revue populaire en Roumanie, a publié un entretien sur le Codex Alimentarius avec Paul Anthony Taylor, directeur des relations extérieures de la Fondation pour la Santé du Dr Rath.

Paul Anthony Taylor est conférencier, chercheur et écrivain de renom international sur le sujet du Codex. Il est depuis six ans, au nom de la National Health Federation, observateur délégué officiel aux réunions du Codex Alimentarius. Financées par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et de la FAO (Food and Agriculture Organization) des Nations Unies, les activités du Codex sont de plus en plus perçues par les partisans de la santé naturelle comme une des plus grandes menaces pour l'accès futur aux compléments en vitamines et oligoéléments utilisés dans les thérapies naturelles.

- Ion Longin Popescu : Qu'est-ce que le Codex Alimentarius ?

- Paul Anthony Taylor : La Commission Codex Alimentarius (Codex) est un organisme des Nations Unies financé par l'OMS et la FAO. Fondé en 1963, il a pour objet de définir les normes pour tous les produits alimentaires et compléments alimentaires. Le « Codex Alimentarius » est le nom donné à l'ensemble de ces normes. Les 27 pays membres de l'Union Européenne (UE), Roumanie comprise, utilisent de plus en plus le Codex pour façonner la réglementation alimentaire en conformité avec les lois européennes.

- Ion Longin Popescu : Est-ce que les normes du Codex seront obligatoires après le 31 décembre 2009 ? Est-ce que le parlement roumain pourrait s'y opposer, tout en étant membre de l'UE ?

- Paul Anthony Taylor : Toutes les normes alimentaires définies par le Codex sont déjà obligatoires, précisément parce qu'elles servent de référence juridique à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) dans ses arbitrages internationaux. Les sanctions commerciales et les coûts et amendes énormes qui suivent une condamnation par l'OMC ne laissent pas, ou très peu, de choix aux pays membres qui se doivent d'intégrer les normes Codex dans leur législation nationale.

Donc, il est inexact d'affirmer, comme certains, que « le Codex entrera en vigueur le 31 décembre 2009 » cela n'a pas de sens. Le Codex Alimentarius comprend déjà plus de 300 normes alimentaires officielles, dont certaines remontent à 1966.

La Roumanie est représentée aux réunions du Codex par des fonctionnaires de l'Autorité de Sécurité Sanitaire, Vétérinaire et Alimentaire et du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Mais

en tout état de cause, ces fonctionnaires ne font qu'obéir aux ordres du Gouvernement roumain et de la Commission Européenne. Donc la Roumanie, comme les 26 autres membres de l'Union Européenne, participe activement à l'élaboration des normes alimentaires qui menacent la santé et la survie de toute la planète. Dans la plupart des cas, toutefois, même s'ils voulaient les rejeter, les députés du Parlement roumain n'ont que très peu d'impact sur le travail du Codex.

- Ion Longin Popescu : Comment est-ce que le Codex affecte notre santé ? Est-il un instrument des forces de la globalisation ? Est-il une préfiguration d'un gouvernement mondial ? Veulent-ils gouverner le monde en contrôlant l'alimentation et la médecine ?

- Paul Anthony Taylor : En tout cas, le Codex est aujourd'hui le front principal d'une guerre politico-économique pour le contrôle des sources de nourriture de la ferme à la fourchette. Mais, en plus de s'occuper de l'alimentation, le Codex définit aussi les normes pour :

- Les vitamines et compléments alimentaires
- Les nomenclatures de soins
- Les aliments bios
- Les aliments OGM
- L'étiquetage sur les emballages alimentaires
- La publicité pour les aliments
- Les additifs alimentaires
- Les résidus de pesticides et de drogues vétérinaires dans les aliments

Dans tous ces domaines, il est tout à fait clair que le Codex privilégie toujours les intérêts économiques, surtout ceux des industries pharmaceutiques, chimiques et génétiques, avant ceux de la santé humaine. Il ne fait donc aucun doute que Codex est bien un instrument des forces qui poussent pour la « globalisation » et pour un gouvernement mondial contrôlé par les multinationales. En contrôlant l'accès à une alimentation saine et aux médecines naturelles, les intérêts économiques derrière le Codex veulent contrôler toutes nos vies.

- Ion Longin Popescu : Où est situé le siège du Codex ?

- Paul Anthony Taylor : Les bureaux du Codex sont au siège de la FAO, à Rome en Italie.

- Ion Longin Popescu : Est-ce que le Codex protège la santé des consommateurs et le commerce alimentaire international, comme il le prétend ? Pouvons-nous avoir confiance en « Big Brother » qui veille sur nous ? Est-ce que « Big Brother » est un gentil cette fois ?

- Paul Anthony Taylor : Le Codex Alimentarius considère que les intérêts du commerce international sont bien plus importants que la protection de la santé des consommateurs. La preuve en est dans le financement. Le Codex reçoit 86 % de son budget de la part de la FAO (7,2 millions de dollars) et seulement 14 % (1,2 millions de dollars) de l'OMS.

Mais ce qui est plus important, c'est qu'en contrôlant, et en limitant, l'accès à des aliments et compléments alimentaires sains et sûrs, le Codex, en fin de compte, protège surtout les intérêts des grandes multinationales pharmaceutiques. Pour cette industrie, tout ce qui développe la bonne santé, aux dépens de la maladie, est une menace directe au développement des ventes de drogues chimiques synthétiques, brevetées. Les citoyens roumains ne doivent donc pas être dupes et considérer le Codex comme de leur côté.

- Ion Longin Popescu : Tout près d'ici, il y a un marchand plaphar (le mot roumain pour désigner les boutiques qui vendent des huiles naturelles, des herbes et des vitamines - ndlr : ce que l'on appelait autrefois un herboriste en France, avant leur destruction). Dans un espace très réduit, il entropose des centaines de produits naturels, depuis le Flavin7 (flavonoïdes purs de Hongrie) jusqu'au Ginseng de Sibérie, du CoQ10 à la poudre de margose de l'Inde. Est-ce que ce magasin devra fermer après le 31 décembre ? Que se passera-t-il alors ?

- Paul Anthony Taylor : Tant que le marchand paie ses impôts et qu'il respecte la loi roumaine, il restera ouvert après le 31 décembre. Comme je l'ai dit plus tôt, cette date est sans importance pour l'application des normes du Codex. Sur le long terme, je dois souligner que les produits et compléments alimentaires naturels ne seront pas totalement interdits. Mais, il est clair que certains produits sont à coup sûr menacés de disparition. Le danger principal vient de la possibilité pour l'Union européenne de limiter la concentration de vitamines et minéraux à des dosages très faibles, donc sans aucun effet. Cependant, même si cela se produisait, il est probable que beaucoup de gens compenseraient en prenant plus de tablettes ou capsules. Dans ce cas, le coût pour ces consommateurs serait bien plus élevé qu'aujourd'hui. Mais je n'ai pas de boule de cristal, et personne, même pas le Codex, ne peut dire ce qui se passera à l'avenir. Et plus important : ce qui pèsera certainement lourd sur l'avenir, ce sera l'attitude des consommateurs eux-mêmes qui résisteront et se battront pour protéger leur droit à la liberté de choix. S'ils choisissent de ne rien faire, par exemple, en espérant que d'autres s'en chargeront, alors ils ne devront pas se plaindre si leur complément

alimentaire préféré est un jour interdit de vente.

Apport en nutriments journalier recommandé selon l'AFSSA

Nutriment	Apport journalier Recommandé	Aliment à forte teneur
Vitamine A (rétinol)	800 µg;ER	Oseille, carotte, épinard, navet
Vitamine B1 (thiamine)	1,3 mg	Haricot, asperge, brocoli
Vitamine B2 (riboflavine)	1,6 mg	Café, céréales, abats
Vitamine B3 (ou PP, niacine)	14 mg	Café, céréales, champignon, thon
Vitamine B5 (acide pantothénique)	5 mg	Acerola, goyave, citron
Vitamine B6 (pyridoxine)	1,8 mg	céréales riches ou enrichies en fibres, poivron, chou
Vitamine B8 ou H (biotine)	50 mg	Levure sèche, foie, rognons
Vitamine B9 (acide folique)	330 µg	Levure sèche, foie,épinard
Vitamine B12 (cobalamine)	2,4 µg	Foie, rognons
Vitamine C (acide ascorbique)	110 mg	Cassis, persil frais, poivrons rouge
Vitamine D3 (cholécalficérol)	5 µg	Huile de foie de morue
Vitamine E (tocophérol)	12 mg	Huile de germe de blé, de tournesol
Vitamine K	45 µg	Choucroute, persil, brocoli
Calcium	900 mg	voir Teneur en calcium des aliments
Fer	9 mg	voir Teneur en fer des aliments
Iode	150 µg	voir Teneur en iode des aliments
Magnésium	420 mg	voir Teneur en magnésium des aliments
Phosphore	750 mg	Poisson
Sélénium	60 µg	Noix du Brésil
Zinc	12 mg	Source : Wikipédia

- Ion Longin Popescu : Même si le Codex est obligatoire pour tout le monde, pensez-vous qu'ils auront les moyens de contrôler toutes les boutiques du monde entier ? Comment feront-ils ces contrôles ?

- Paul Anthony Taylor : Les systèmes de contrôle gouvernementaux, aussi puissants soient-ils, conservent leur puissance tant que les gens restent passifs sans rien faire. En d'autres mots, si vous ne voulez pas vivre sous une dictature mondiale, vous devez faire quelque chose pour que cela change. Pour garder le pouvoir sur notre santé, le Codex et l'Union Européenne ont besoin que les gens restent dans l'ignorance des métabolismes du corps humain et des approches naturelles pour conserver et améliorer la santé. Après ce constat, mes collègues et moi-même avons développé une formation « on-line » : Alphabétisation pour la Santé Mondiale (World Health Alphabetization : WHA), vous pouvez contribuer à éliminer l'illettrisme sanitaire pour vous-mêmes, votre famille, vos voisins, vos amis, vos collègues et votre communauté.

- Ion Longin Popescu : Bien sûr, ils tenteront de forcer la Roumanie, et les autres, à obéir à leurs règlements, comme ils l'ont fait avec les passeports biométriques. Mais que feront-ils avec la société civile, avec les milliers de médecins attachés à la médecine naturelle, avec les traditions locales, avec l'héritage ancestral ? Est-ce qu'ils pourront tout ignorer ?

- Paul Anthony Taylor : L'Union Européenne et le Codex peuvent et vont ignorer tout cela, sauf si les gens agissent maintenant pour protéger et conserver les médecines naturelles. Ces dernières décennies, les systèmes de santé du monde entier ont été pris en otage par les intérêts des multinationales pharmaceutiques pour qui les maladies sont des marchés énormes, pour leurs drogues chimiques synthétiques brevetées. Les médecins qui pratiquent des formes de médecine alternative doivent éduquer leurs patients, non seulement sur la santé, mais aussi sur la manière dont les gens ont été bernés par la médecine allopathique et sur les actions possibles pour changer cela. Pour aller dans ce sens, mes collègues et moi-même avons développé plusieurs sites web importants :

- www.arv-facts.com : "ARV" est l'abréviation pour « drogues antirétrovirales ». L'industrie pharmaceutique fait la promotion de cette catégorie de drogues chimiques très toxiques comme « un espoir de vie » pour les malades atteints du VIH. Elle utilise toute une armée de lobbies, avec des célébrités et des hommes politiques, dont beaucoup ne connaissent probablement pas les faits scientifiques. Car en fait, il n'a jamais été montré, pour aucune de ces drogues, qu'elles guérissent du VIH ou du Sida, et elles ne peuvent d'ailleurs pas être vendues en promettant une guérison. De plus,

on sait parfaitement bien désormais que ces drogues attaquent tout le système immunitaire et finissent par le détruire. Le site "ARV Facts" montre des extraits des dépliants d'information pour les patients sur ces drogues dangereuses, publiées par les fabricants eux-mêmes.

- www.chemo-facts.com : Le cancer représente à lui seul un business de dizaines de milliards de dollars. Les drogues utilisées dans les chimiothérapies tuent les cellules cancéreuses, et aussi les cellules saines. C'est déjà assez horrible, mais ce n'est pas tout. Les drogues des chimiothérapies ont des effets « secondaires » qui souvent déclenchent de nouvelles maladies et de nouveaux cancers. Ce qui conduit à utiliser d'autres drogues avec d'autres effets secondaires, et ainsi de suite : c'est un cercle vicieux. Et c'est la planche à billets pour l'industrie pharmaceutique. Le site "Chemo Facts" montre des extraits des dépliants d'information pour les patients sur ces drogues dangereuses, publiés par les fabricants eux-mêmes.

- www.cholesterol-fact.org : Les drogues contre le cholestérol représentent le segment le plus important du marché des drogues et médicaments. Le volume des ventes des statines (la catégorie la plus vendue dans ce domaine) dépasse les 200 milliards de dollars par an. Tout ce commerce est construit sur la peur : la peur que le cholestérol provoque des crises cardiaques. Alors que ce « péril cholestérol » est devenu une mine d'or pour l'industrie pharmaceutique, le coût réel de ce commerce retombe sur nous tous. Les professionnels de la santé, les politiques et les centaines de millions de malades dans le monde ont le droit de savoir : quels sont les faits avérés, et quelles sont les fictions perpétrées par les multinationales avec leurs drogues brevetées contre le cholestérol. C'est sur notre site "Cholesterol Facts" que vous trouverez toutes ces informations.

- www.pharma-fact.org : L'industrie pharmaceutique se targue de lutter pour prévenir et éliminer les maladies, mais derrière la façade de cette noble cause, elle extorque des subventions de plusieurs milliards de dollars à des dizaines de gouvernements et impose une obéissance aveugle à des centaines de millions de malades. Vous verrez sur le site "Pharma Facts" que l'industrie des drogues pharmaceutiques n'a rien d'une industrie de santé mais ne s'intéresse qu'au retour sur ses investissements. Tout en prétendant promouvoir la santé dans le monde entier, toute sa stratégie vise en fait à développer les maladies pour créer des marchés pour leurs médicaments brevetés.

- Ion Longin Popescu : Pensez-vous que notre magazine court un danger en parlant de cela ? Que nous conseillez-vous comme stratégie ? Que devrions-nous dire à nos lecteurs ?

- Paul Anthony Taylor : Personne ne peut dire avec certitude ce qui va se passer. Ceci dit, la liberté de parole est déjà menacée dans l'Union Européenne. Tout comme pour les produits naturels, la survie de votre magazine dépend de l'énergie avec laquelle vos lecteurs, et les gens en général, sont prêts à se battre pour protéger la liberté de parole. Ce droit est un des droits fondamentaux les plus importants et nous devons le protéger soigneusement. Sans liberté de parole, il n'y a pas de démocratie, et sans démocratie, nous aurons la tyrannie. Heureusement, il existe deux choses très importantes que vous pouvez faire pour aider à changer la situation.

Tout d'abord, notre Initiative pour un Référendum Européen est une campagne pour obtenir le droit de soumettre à référendum, tous les changements de lois significatifs au niveau national ou européen. Actuellement, nous faisons signer une pétition pour une « Europe pour le Peuple et par le Peuple », une pétition pour rejeter le traité de Lisbonne, et une pétition pour un référendum sur les remèdes naturels. À ce jour, nous avons recueilli un quart de millions de signatures dans toute l'Europe et nous avons des relais actifs dans tous les 27 pays membres.

Les documents historiques publiés sur notre site "EU Facts" prouvent que le schéma directeur d'une Europe de Bruxelles antidémocratique a été élaboré par les Nazis, pendant la 2e guerre mondiale. La publication de cette information marque le début de la fin de l'expérience antidémocratique de « l'Europe de Bruxelles ». De plus, ce site donne l'opportunité de participer à un référendum en ligne contre le traité de Lisbonne, dont le but est de livrer l'Europe une fois pour toutes aux mains des multinationales. Ce traité stipule que la Commission Européenne deviendrait un gouvernement européen de fait, sans jamais avoir été élu et sans jamais pouvoir être démis par le peuple. Et le parlement européen n'aurait aucun contrôle sur ce « gouvernement de commissaires », comme il se devrait dans une démocratie. En téléchargeant notre programme spécial sur le site "EU Facts", vous pourrez envoyer votre refus de ce traité antidémocratique, aux élus européens.

- Ion Longin Popescu : Est-ce que le Codex s'oppose au droit de la libre opinion et de la libre expression ? La publicité dans notre journal concerne à 95 % les traitements naturels. Quelle est la position de Codex à ce sujet ?

- Paul Anthony Taylor : L'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule : « Tout le monde a le droit à la liberté d'opinion et d'expression; ce droit inclut la liberté d'avoir des opinions sans interférence d'autrui et de chercher, de recevoir et de partager des informations et des idées via n'importe quel média sans distinction de frontières. » Cependant en imposant des restrictions sur ce qu'on peut dire sur les étiquettes et la publicité, les normes du Codex sont en contradiction flagrante avec ces droits fondamentaux. Par exemple, il existe déjà plusieurs textes du Codex qui imposent des restrictions sur les bienfaits pour la santé dont on peut parler en ce qui concerne les aliments et les compléments alimentaires. Le plus important est le « Codex General Guidelines on Claims ». Adopté en 1979 et révisé en 1991, ce texte illustre le cœur du problème avec le Codex en ce qui concerne les restrictions sur les thérapies naturelles : le texte tente, en fait, d'imposer le postulat que les seuls produits pouvant prétendre avoir un effet bénéfique pour prévenir, traiter et soigner les maladies sont

les drogues pharmaceutiques. Spécifiquement, entre autres, le texte « Codex General Guidelines on Claims » interdit de prétendre :

- Qu'une alimentation normale n'apporte pas tous les nutriments nécessaires
- Que les aliments et les compléments alimentaires peuvent être utilisés pour prévenir, soigner et guérir les maladies.

Pommes de terre, 1 pomme de terre épluchée avant cuisson, 136 g. $100/136 = 0,74$

	Calcium (mg)	Fer (mg)	Vitamine A (U.I.)	<u>Vitamine C (mg)</u>	Thiamine (mg)	Riboflavine (mg)	Niacine (mg)
<u>1951</u>	11,00	0,70	20,00	<u>17,00</u>	0,11	0,04	1,20
1972	5,74	0,49	0,00	16,39	0,09	0,03	1,15
<u>1999</u>	7,97	0,30	0,00	<u>7,25</u>	0,09	0,02	1,74
Évolution en %	-27,55	-57,14	-100	<u>-57,35</u>	-18,18	-50,00	45,00

Ces interdictions sont clairement sans aucun fondement et fausses, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, de nombreuses études indépendantes conduites dans le monde entier (USA, Canada, UK, Hollande, et bien d'autres) montrent que la valeur nutritionnelle de nos aliments a beaucoup diminué au cours des dernières décennies. Ensuite, il existe une abondance de preuves scientifiques pour affirmer que les oligoéléments (vitamines, sels minéraux) peuvent agir dans la prévention, les soins et la guérison des maladies. Donc tout le monde doit clairement être conscient que le Codex essaie sciemment d'empêcher les gens d'avoir accès aux informations sur la santé qui pourraient sauver des millions de vies.

- Ion Longin Popescu : Qu'en est-il des produits bio, les aliments sans additifs et des produits sans OGM ?

- Paul Anthony Taylor : Le principal danger ici est que le Codex relâche de plus en plus la définition du mot « biologique » en la rendant de plus en plus vague. En conséquence, de plus en plus de substances sont autorisées dans le texte du Codex "Recommandations pour la Production, la Transformation, le Marketing et l'Étiquetage des Produits Biologiques" (Guidelines for the Production, Processing, Marketing and Labelling of Organically Produced Foods), comme le dioxyde de soufre qui peut causer de graves réactions allergiques, comme le carraghénane qui peut provoquer la formation d'ulcères et de tumeurs cancéreuses dans l'intestin, comme l'éthylène qui est autorisé pour faire mûrir les kiwis et les bananes. Un des buts clairement recherchés par les multinationales de l'agroalimentaire est de s'approprier les marges plus importantes des produits bios, mais sans changer leurs modes de production industriels.

À un autre niveau, la réalité est que les producteurs de produits OGM brevetés voient dans les produits bios une menace à leur volonté hégémonique, car les produits naturels ne peuvent pas être brevetés. Ces entreprises suivent donc le même modèle économique et la même stratégie que les fabricants de drogues chimiques qui combattent la menace des vitamines et autres thérapies naturelles. Il n'est donc pas étonnant de voir certains des plus gros groupes pharmaceutiques se lancer dans la production de semences OGM. On voit bien alors que ces multinationales chimiques et pharmaceutiques, qui produisent aussi des additifs alimentaires et des pesticides synthétiques chimiques, qui peuvent être brevetés puisqu'ils n'existent pas dans la nature, veulent contrôler notre santé d'une façon et dans une mesure que personne n'aurait jamais pu imaginer auparavant.

Pour aller plus loin sur le Codex Alimentarius (en anglais) : What is Codex ?

Pour aller plus loin sur la vitamine C : La Vitamine C

Pour aller plus loin sur la vitamine B17 : La Vitamine B17

ATTENTION : L'ECHEC PROVISOIRE DE CE PROJET N'EST QUE PARTIE REMISE - VIGILANCE OBLIGE !

NB Entre autres, elle autorise l'usage de sept des **pires pesticides interdits** par 176 pays, elle exige que tout le bétail soit traité aux antibiotiques et à l'hormone de croissance commercialisée par Monsanto, que la nourriture soit irradiée, sauf quand elle est crue et consommée localement, et criminalise les produits de santé naturels, les vitamines - à moins que leur dosage soit très faible - et les herbes. **NB** Il deviendra **illégal** de fournir des biscuits à haute teneur en **nutriments** aux pays qui en ont besoin.

NB **Tout ce qui ne sera pas permis par le Codex sera illégal.** D'emblée, les pays qui se conformeront au Codex gagneront leur cause devant l'OMC quand des pays qui ne s'y conformeront pas tenteront de défendre les intérêts et la santé de leur population. Selon un document de la FAO et l'OMS, quand le Codex sera en vigueur, les nouvelles normes sur les vitamines entraîneront **trois milliards de décès**, mais il n'y a pas que les normes sur les vitamines.

■ Allégations sanitaires

NB Les directives générales du Codex concernant les allégations protègent les brevets que l'industrie pharmaceutique détient pour contrôler nos systèmes de santé.

Il existe déjà plusieurs textes du Codex qui définissent de manière restrictive les avantages pour la santé qui pouvant être attribués à des produits alimentaires. L'un des plus importants réunit les « Directives générales du Codex concernant les allégations ». Adoptées en 1979 puis révisées en 1991, ces directives peuvent être perçues comme la base du problème posé par le Codex. En effet, en définissant des restrictions applicables à des soins naturels, elles visent de fait à garantir que les seuls produits qui peuvent légitimement prétendre prévenir, soulager, traiter et guérir des maladies sont des produits pharmaceutiques. Plus spécifiquement et à seul titre d'exemple, les « Directives générales du Codex concernant les allégations » interdisent toutes les « **allégations laissant entendre qu'une alimentation équilibrée normale ne peut pas fournir tous les éléments nutritifs en quantité suffisante** », et interdisent également toutes les « **allégations relatives à la valeur d'un aliment donné pour prévenir, soulager, traiter ou guérir une maladie, un trouble ou un état physiologique particulier** ». **NB** Il est donc démontré que fondamentalement, ces directives protègent les brevets que l'industrie pharmaceutique détient pour contrôler nos systèmes de santé.

■ Produits issus de l'agriculture biologique

Au cours des dernières années, les **aliments biologiques** ont fait l'objet d'une attention accrue du Codex. Il est maintenant de plus en plus évident que le Comité Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires s'efforce d'édulcorer les normes globales sur les produits issus de l'agriculture biologique afin d'autoriser l'utilisation de substances comme le **dioxyde de soufre**, qui peut provoquer des **réactions allergiques** chez certaines personnes ; le **nitrite de sodium** et le **nitrate de sodium** qui sont potentiellement **cancérigènes** et qui ont été impliqués dans des cas d'**hyperactivité infantile** ; la **carraghénine** dont l'association avec la formation d'**ulcères des intestins** et des **tumeurs intestinales cancéreuses** a été mise en évidence. De plus, la Commission du Codex Alimentarius a récemment autorisé des études visant à inclure l'**éthylène** dans les directives du Codex sur la production, le traitement, l'étiquetage et le marketing des produits issus de l'agriculture biologique. L'éthylène sert à induire artificiellement la maturation des fruits et des légumes pendant leur transport. L'autorisation de son utilisation sur des produits biologiques constituerait une étape dangereuse vers l'acceptation de pratiques agricoles douteuses et anti-naturelles qui affectent déjà les aliments issus de l'agriculture conventionnelle.

Résumé

NB Le processus de production ajoutera du dioxyde de sulfure et de l'éthylène dans les **produit bio** et utilisera **7 des 9 produits mondialement reconnu comme interdit car polluant** (POP : Persistant Organic Pollutants). De plus les produits contenant des OGM ne seront pas étiquetés pour informer correctement sur la présence de ces produits et enfin, l'utilisation illimitée de **pesticides** et d'**hormones de croissance** sera permise. Tout ceci à l'initiative du Codex Alimentarius !!! Apparemment le Codex Alimentarius à été très discret sur cette mesure, car vous pouvez difficilement trouver des informations à ce sujet et donc personne n'est au courant de cela.

Chocolat : le Codex alimentarius va autoriser les matières grasses végétales

Le Codex alimentarius, l'organisation intergouvernementale chargée d'harmoniser les normes alimentaires à l'échelle internationale, a adopté définitivement vendredi une nouvelle norme autorisant les fabricants de chocolats à ajouter dans leur produit 5 % de matières grasses végétales autres que le beurre de cacao. Le Codex suit l'exemple de l'Union européenne, qui a adopté l'an dernier une directive ouvrant la même possibilité. ► Le Codex souligne que l'ajout de ces **matières grasses végétales** devra être clairement signalé pour que le consommateur puisse faire la distinction entre les chocolats traditionnels et les autres.

Inscriptions pour les raisins qui vont à la Russie

Aux fins de la sauvegarde du marché d'exportation de raisins frais dans la Fédération de Russie, ce qui représente un volume de ventes supérieur à USS 17 millions, et dans le cadre de partenariats public-privé effort, des professionnels qui conseillent sur la gestion de la protection des végétaux cultures, le Ministère de l'Agriculture et Agro-industries dans la province, les techniciens de la Direction de la santé des plantes, des animaux et de l'alimentation, la PROSAP et de l'INTA, ont dressé une liste de suggestions de PPP utilisées dans la production de raisins table. Más allá de las negociaciones que llevan a cabo Senasa y Cancillería, que involucran a todos los productos, el Gobierno local promueve acciones concretas para la defensa del mercado de la uva en fresco (90 % del total de exportaciones del país), como: Au-delà des négociations menées Senasa et ministère des Affaires étrangères, impliquant tous les produits, le gouvernement local favorise des actions concrètes pour la défense du marché des raisins frais (90% du total des exportations du pays), tels que:

L'interdiction temporaire (2008/2009 campagne) Résolution 559 par le ministère du Développement économique, de la production et de l'emploi de produits phytosanitaires formulés sur la base de chlorpyrifos, Lambdacialotrina, et la cyperméthrine en raisins de table, les produits en question par la Fédération de Russie,

Le développement de plan d'urgence pour la gestion de la santé de la culture, pour cette campagne, qui répondent à ces exigences élevées du pays acheteur

Il est important de noter que les teneurs maximales en **résidus de pesticides** (LMR) établies par la Fédération de Russie sont plus restrictives que d'autres destinations pour l'exportation de raisins de table, comme l'UE elle-même ou le Codex Alimentarius, qui est la réglementation de référence pour le commerce international selon la FAO.

Los plaguicidas utilizados en Argentina sobre Uva de Mesa se encuentran autorizados para su uso por el Senasa y no se observa ningún peligro para la salud de los consumidores de uva en fresco, tanto en el país como en el exterior. Les **pesticides** utilisés dans le raisin en Argentine agents sont autorisés à être utilisés par le SENASA et ne voit pas de danger pour la santé des consommateurs de raisins frais, à la fois à la maison et à l'étranger.

La liste des produits recommandés pour les raisins de table à San Juan pour répondre aux exigences de ce marché peut être consultée sur le site Internet du ministère de la Production et du développement économique: www.produccion.sanjuan.gov.ar, actuellement en poste dans la section.

■ **CODEX ALIMENTARIUS : danger sur la bio et les médecines douces**

Le Codex Alimentarius contient aujourd'hui des réglementations qui voudraient **interdire** les **médecines alternatives**, et de déclarer les vitamines et minéraux illégaux, ainsi que de faire des changements dans l'agriculture biologique de telle façon qu'elle ne pourra plus jamais être vraiment « bio ».

Cette information est issue du Codex Alimentarius, l'organisation des réglementations de la nourriture. Le Codex est en train de faire de très vilaines choses, mais heureusement ce n'est pas encore une loi mais une recommandation que les pays peuvent suivre s'ils le souhaitent. Il y a actuellement une tendance de la part de grands pays d'influencer les réglementations sur les petits pays. La procédure possède plusieurs étapes, et donc il y a encore l'opportunité d'influencer ce processus. C'est la raison pour laquelle tout effort pour avertir les gens de ce qui est en train de se tramer concernant le Codex sera grandement apprécié.

À chaque personne qui mange bio (ou de temps en temps) qui prend des tisanes naturelles, qui utilise des compléments alimentaires ou des vitamines ou des minéraux, et qui utilise de temps en temps les services de la médecine alternative, et qui souhaite avoir la liberté de pouvoir choisir ces articles.

■ **Pesticides**

Le Comité des résidus de pesticides du Codex existe depuis **1966**. Il est responsable de la définition des limites maximales des **résidus de pesticides** dans des denrées alimentaires spécifiques ou dans des catégories d'aliments. Ici encore la sécurité de chaque **pesticide** est examinée séparément et les effets à long terme de leur consommation combinée sont en général ignorés. Comme un grand nombre de ces produits chimiques sont fabriqués par des entreprises pharmaceutiques et chimiques, il est facile de voir que leur consommation généralisée a un double avantage financier, puisqu'ils augmentent le potentiel commercial des médicaments brevetés conçus pour traiter les maladies que ces additifs combinés peuvent provoquer.

■ **Pourquoi le Codex souhaite t-il édulcorer les normes des produits biologiques ?**

À la base, simplement parce que les produits bios se vendent à des prix plus élevés que les produits non-bios et que les grands producteurs non-biologiques pourront ainsi avoir de meilleures possibilités de pénétrer sur ce marché des produits biologiques et générer de vastes profits. À un autre niveau, les produits biologiques sont meilleurs à la santé que les produits conventionnels, puisque leurs teneurs en micronutriments sont plus élevées. En outre, les produits bios ne contiennent bien sûr ni pesticides, ni résidus de traitements vétérinaires, ni organismes transgéniques. Comme la bonne santé n'est pas compatible avec les intérêts du "commerce avec la maladie", la croissance de la demande pour des produits biologiques peut être perçue comme une menace pour les industries pharmaceutiques et chimiques. **Non seulement ces produits génèrent naturellement une bonne santé, mais ils réduisent la demande en pesticides, en médicaments vétérinaires, en aliments contenant des organismes transgéniques et menacent donc les bénéfices de ces industries.**

NB De plus, contrairement aux semences transgéniques, les semences d'origine biologique ne peuvent pas être brevetées. Comme certains leaders de l'industrie pharmaceutique et chimique, incluant *Bayer* et *BASF*, sont aussi des leaders de l'industrie des biotechnologies, il est facile de voir que **la popularité croissante des produits d'origine biologique inbrevetables constitue une menace grave pour les bénéfices du "commerce avec la maladie" de l'industrie pharmaco-chimique.**

NB ►►► Le **31 décembre 2009**, s'il n'y a pas une opposition organisée, une loi va devenir

opérationnelle qui va prohiber les **médecines alternatives**, et déclarer les **vitamines** et les **minéraux illégaux**. Touts les produits de nourriture seront obligatoirement **irradié** (entendons par là soumis à un processus de décontaminations artificiels et non naturel, c.à.d. chimique).

Titanic Agricole

Publié le 28/04/2009 à 12:00 par lacurieusehistoireumonde

Nous sommes tous les réfugiés d'une immense catastrophe écologique d'amplitude planétaire dont les déferlantes mettent la biosphère à l'agonie, inexorablement : désertification, érosion des sols, déforestation, perte de la biodiversité, raréfaction de l'eau douce, pollution des nappes phréatiques, archi-contamination des organismes humains et animaux par les polluants chimiques, etc, etc. Le Titanic Agricole est en train de sombrer et il entraîne toute la biosphère dans son naufrage.

Eu égard au fait que :

- l'agro-chimie a empoisonné les sols, les eaux, l'air et les aliments issus de son agriculture mortifère ; laquelle agriculture mortifère fait la fortune des multinationales de la chimie. Avec la complicité des Etats Occidentaux.

- l'agro-chimie a confisqué le vivant (brevets, biopiratage, vol des ressources génétiques cloisonnées dans des "banques" de semences non accessibles aux peuples) ; laquelle confiscation fait la fortune des multinationales de la semence. Avec la complicité des Etats Occidentaux.

- toute la recherche agronomique, depuis un siècle, a été orientée vers la création de marchés captifs (hybrides F1, clones et chimères transgéniques), vers la promotion de l'agriculture de synthèse (avec des variétés ne "fonctionnant" qu'avec le "package" des intrants de la chimie), vers la promotion de systèmes d'irrigation intensive et surtout vers la création, depuis 1905, de variétés agricoles hautement susceptibles, à dessein, à de nombreuses pathologies (voir les travaux de l'agronome Canadien Raoul Robinson "Return to Resistance") ; lesquelles variétés débiles font la fortune de la mafia des pesticideurs. Avec la complicité des Etats Occidentaux et des organismes de "recherche publique" tels que l'INRA (si l'on considère, du moins, les directives qui ont présidé à ses activités depuis sa création car il existe, bien sûr, une minorité d'insoumis dans toutes les structures, fussent-elles d'Etat).

- la grande majorité des variétés agricoles modernes pompeuses d'eau, pompeuses d'intrants de synthèse, et pompeuses de pesticides, produisent non seulement des aliments toxiques (qui, générant cancers et autres pathologies, font la fortune des industries pharmaceutiques) mais aussi, de par une sélection variétale inconsidérée, produisent des aliments déficients en éléments nutritionnels ; lesquelles variétés déficientes, par ricochet, engendrent la fortune des industries de compléments alimentaires qui, sous l'égide du Codex Alimentarius, vont se retrouver sous la coupe des multinationales de la pharmacie, "protection" du consommateur oblige. D'où l'équation : agronomie moderne = malnutrition + poison. Pour plus d'informations voir, par exemple, l'étude réalisée par l'USDA et l'Université du Texas, portant sur plusieurs décennies et 43 espèces potagères.

- le machiavélisme des multinationales de la semence va jusqu'à proposer des variétés résistantes au "réchauffement climatique", aux bouleversements du même acabit et à la sécheresse après avoir détruit ou confisqué la grande majorité des ressources génétiques traditionnelles et résilientes. (Les "agronomes" après avoir réalisé la prouesse de transformer le maïs, plante C 4 et résistante à la sécheresse, en une chimère assoiffée d'eau qui en nécessite de 1000 à 1500 litres pour produire 1 kilo de grain sec, nous proposent leur nouvelles variétés trafiquées pour résister, prétendument, à la raréfaction de l'eau !).

- l'agriculture biologique est officiellement et légalement contaminée par les chimères génétiques.

- malgré les "promesses" de l'Etat (une pratique politique permettant aux démocraties déliquescents de perdurer pendant des dizaines d'années) pour limiter les pesticides dans l'agriculture, tout est fait pour ne rien faire et cela fait des années que le cirque perdure : les extraits fermentés ne sont toujours pas "libérés" à l'usage des jardiniers (ou des paysans d'ailleurs).

- les premières vagues des tsunamis alimentaires sont déjà là, en train de remodeler les territoires et de provoquer encore plus de souffrances.

- ce sont les mêmes multinationales qui contrôlent la semence, l'agro-chimie, les pesticides, la pharmacie, les compléments alimentaires...

- il aura fallu à la société Occidentale deux siècles, seulement, d'agriculture intensive et d'industrialisation pour saccager la biosphère.

Des petits Kokopellis à l'assaut du Nécro-Codex

Le Codex Alimentarius, que les multinationales de la chimie, de la pharmacie et de l'agro-alimentaire nous mijotent depuis des dizaines d'années, est presque à point. Et personne ne soulève une quelconque objection ! Inspirés par notre mentor Jean-Pierre Berlan, nous avions osé, au printemps 2007, le néologisme "nécro-carburant" qui avait alors abondamment circulé sur la toile, pour caractériser la gigantesque arnaque des agro-carburants. En ce printemps 2009, pouvons-nous oser le néologisme "Nécro-Codex" ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit : c'est un Codex Mortiferus et non point Alimentarius, qui va sonner le glas des quelques dernières libertés que les maîtres des multinationales ont laissées à leurs peuples esclaves. Et les lutins mutins de nous souffler à l'oreille que ce codex pourrait se manifester sous de nombreux avatars Pan-Européens ! (nous donner des berlues : un berluscodex, susurre un petit lutin latin ; générer un Système d'Asservissement des Races : un ... ,

chuchote un autre lutin très mutin, censuré ; et pourquoi pas un Kokodex, s'exclame un lutin hutin !). L'entonnoir qui fut le symbole de la démente d'une certaine gouvernance durant les années mutines de l'ancêtre Grenelle, ne pourrait-il pas être le symbole du "Nécro-Codex" ? L'entonnoir génétique, tout d'abord, symbole du rétrécissement génétique des espèces alimentaires et de la diversité variétale au sein des espèces, et l'entonnoir à gavage, ensuite, symbole du mépris affiché des multinationales vis à vis des peuples qu'ils empoisonnent avec de la nourriture frelatée génératrice d'obésité épidémique. Le Codex Alimentarius est le système qui va nous pourrir la Vie à la solde de leur ancien Nouvel Ordre Mondial, de leur nouvelle "Alliance globale pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition" (prônée par le MOMA, et autres groupuscules du terrorisme alimentaire) et de leur "New Deal Ecologique Mondial" prôné par l'ONU, le "machin" à la solde des grandes puissances dont l'impuissance à limiter les bombes, que les populations civiles se prennent sur la tête, sera sûrement à la mesure de son impuissance à limiter les Autorités dans leur inclination à imposer, aux peuples, un nouveau totalitarisme mondial, fût-il écologique.

Mutins, Lutins, dans les Jardins

Les chasseurs-cueilleurs ont vécu sur cette planète pendant un million d'années, (et peut-être même plus, pour ce que l'on en sache).

Il existe sur cette planète des milliers et peut-être même des dizaines de milliers de plantes alimentaires et médicinales.

L'agriculture a perduré pendant 10 ou 15 000 ans, (pour ce que l'on en sache), et les paysans, les paysannes, les jardiniers et les jardinières, ont créé, à partir de ces plantes sauvages alimentaires, des centaines de milliers de variétés de blés, de maïs, de riz, de tomates, de piments, de pommes de terre, etc. Sans agronomes, sans techniciens agricoles, sans le GNIS, sans l'INRA, sans la DGAL, sans l'AFSSA, sans les Chambres d'Agriculture, sans Unigrain, sans le Crédit Agricole, sans le Cirad, sans le Cemagref, sans l'Agence Bio, etc, etc... (il en existe des dizaines et des dizaines...).

Eu égard à tous ces faits, et dans un optimisme béat vis à vis du génie potentiel de l'humanité d'oeuvrer en co-évolution avec la Terre-Mère, l'Association Kokopelli a l'extrême plaisir, en toute coquinerie et mutinerie, de lancer sa nouvelle campagne "Lutins, Mutins, dans les Jardins. Polleniseurs, Humuseurs et Convivialité".

C'est tout un programme, nous en convenons, mais après 17 ans de dur labeur, d'embûches, de tracasseries, de procès, le moment est venu pour nous de promouvoir du jardinage ludique. Et chez certains peuples premiers, Kokopelli, le Troubadour, le Dissident, l'Hérétique, n'est-il pas aussi le "Magister Ludi", telle la cigale mythologique des Hopis ?

L'Association Kokopelli invite donc les jardiniers, les maraîchers, les paysans (et par dizaines de milliers, pourquoi pas : plus on est de lutins, plus on rie) à se mutiner et à jouer dans les jardins. Imaginons (ainsi que nous le suggérait un jour un petit lutin des Editions du Souffle d'Or) ce qu'il adviendrait du discours de certaine gente politique dont les individus composant les audiences, un par un, éclateraient de rire à gorge déployée et quitteraient la salle en toute hilarité. Laissons cette gente, en effet, à ses berludondaines !

Très belle image que cette insoumission festive.

- Les Autorités interdisent les variétés anciennes : disséminons-les par le don et l'échange.
- Les Autorités interdisent certaines plantes médicinales : faisons-les croître dans les jardins.
- Les Autorités interdisent les extraits fermentés, ou toute information les concernant : faisons circuler les recettes dans tous les foyers et faisons circuler les ressources génétiques (consoues, orties, prèles...) nécessaires à leur élaboration.

Les Autorités, et leurs polices végétales, n'auront jamais la capacité de contrôler, de légiférer, de codifier, d'espionner des dizaines de milliers de jardins et autant de lutins à l'humus facétieux.

Disséminons des mutineries ludiques dans tous les jardins. Multiplions les territoires d'insoumission. Faites l'Humus et pas la guerre !! Face à la grisaille de la mitraille verbale des bouffons pathétiques, soyons des Humuseurs fertiles, colorés et biodiversifiés.

D'ailleurs, n'est-ce pas ce qu'évoque notre ami poète, agro-écologiste et vice-président de Kokopelli, Pierre Rabhi, lorsqu'il imagine des "Oasis en tous lieux" inspirées par "l'Insurrection des Consciences" ?

- C'est dans cet esprit que nous avons décidé d'inviter Tom Wagner en France, un créateur génial de centaines de variétés de tomates et de pommes de terre, afin d'animer un cycle de formations (et de distribuer des ressources génétiques à un très vaste réseau).
- C'est dans cet esprit que nous souhaitons disséminer des variétés de céréales annuelles et introduire, même, des variétés de céréales vivaces, dont la pérennité et la résilience en font des plantes de biomasse par excellence, à l'usage de la fertilité humique.
- C'est dans cet esprit que nous souhaitons introduire des tubercules andins et autres plantes amérindiennes sur lesquelles des amateurs passionnés travaillent depuis des dizaines d'années.
- C'est dans cet esprit que nous souhaitons promouvoir les recherches de ceux que l'on appelle en Anglais des "free-breeders", qui oeuvrent dans le domaine public au service de la nutrition et de l'autonomie.

Par manque de terme adéquat en Français, l'Association Kokopelli propose de traduire le concept de "free-breeders" par "polleniseurs" ou par "pollinivateurs". Le terme "obtenteur" nous paraît entaché, en effet, de toute une connotation terroriste-légaliste (upov-molotov et compagnie) et surtout de l'arrogance de l'agronomie moderne qui prétend faire cracher à la Nature ce qu'elle n'a pas envie de

donner de bon cœur.

D'aucuns nous rétorqueront peut-être, que "lutins, mutins, pollinivateurs, humuseurs, et autres Kokopolleniseurs", cela ne fait pas très sérieux. Sans doute les mêmes qui nous dirent, il y a plus de dix ans, que "Kokopelli", cela faisait Italien, poétique, métaphysique et tutti quanti.

Magnifique : c'est bien, en effet, tout ce que nous demandons aux Autorités, c'est de ne pas nous prendre très au sérieux. Nous voulons juste jouer avec les vers de terre, les petites abeilles, le pollen des fleurs de tomates et de pommes de terre, avec le vent, les orties qui piquent et les lutins qui se cachent dessous les champignons ...

Des petits lutins clandestins, qui préparent les destins des clans et plantes à venir, des Tribus du Futur. Mutins ou Mutants, c'est aux peuples de choisir. Maintenant.

SOURCE MILLE BABORD

■ Codex Alimentarius : bactéries et produits chimiques dangereux mis au ban

05/09/2009

La Commission du Codex Alimentarius (CAC) a adopté lors de sa 32ème session la semaine dernière plus de 30 nouvelles normes internationales, codes d'usage et directives destinés à renforcer la sécurité des aliments dans le monde et à protéger la santé des consommateurs.

M. Ezzeddine Boutrif, Directeur de la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs à la FAO, a fait remarquer que la participation au Codex représente désormais 99 pour cent de la population mondiale. "*L'application des normes et directives du Codex contribue considérablement à garantir aux consommateurs du monde entier l'innocuité des aliments*", a-t-il ajouté.

Les points suivants figurent dorénavant parmi les nouvelles normes adoptées par la Commission du Codex Alimentarius :

◆ Réduction de l'acrylamide dans les aliments

La Commission a approuvé des mesures de réduction de la formation d'**acrylamide** dans les aliments. Le Code d'usages fournira aux autorités nationales et locales, aux fabricants et autres parties concernées, des recommandations visant à prévenir et à réduire la formation d'**acrylamide** dans les produits de la pomme de terre à tous les stades de la production. Les recommandations portent sur les matières premières, l'ajout d'autres ingrédients et la transformation et le chauffage des aliments. L'**acrylamide**, décelée dans les produits alimentaires pour la première fois en 2002, se forme durant la cuisson à haute température, en friture, au four ou rôtis, des aliments riches en hydrates de carbone (ex. frites, chips, café, biscuits, pâtisseries, pains). Or, l'**acrylamide** est considérée comme un facteur potentiel de **cancer** chez l'homme.

◆ Réduction de la contamination par hydrocarbures polycycliques

La Commission a adopté les premières directives en vue de la réduction de l'absorption d'**hydrocarbures aromatiques polycycliques** (HAP) durant la préparation finale des aliments. Certaines parties de ces **HAP** qui se forment durant les processus de fumure ou de séchage des aliments présentent des risques de **cancer** pour l'homme.

Vu que ces processus sont utilisés aussi bien au niveau industriel qu'au niveau des ménages, les recommandations pourront également servir de base pour des programmes d'éducation des consommateurs.

◆ Prévention de la contamination par l'ochratoxine A dans le café

La Commission a adopté des recommandations pour permettre aux pays producteurs de café d'élaborer et de mettre en œuvre leurs propres programmes nationaux de prévention et de réduction de la contamination par l'**ochratoxine A** (OTA). L'OTA est une mycotoxine, considérée comme potentiellement **cancérogène** pour l'homme.

◆ Préparations de suite pour nourrissons

La Commission a adopté des critères concernant la **salmonella** et d'**autres bactéries** dans les préparations de suite (pour les nourrissons de plus de six mois) et autres indications médicales destinées aux jeunes enfants.

Toutefois, dans les pays où il existe un risque particulier lié à **E. sakazakii** (à savoir, une population importante de bébés immunodéprimés) dans la consommation de préparations de suite, elle pourrait envisager le renforcement de mesures de contrôle, notamment l'introduction de critères pour **E. sakazakii** semblables à ceux adoptés en 2008 pour les préparations en poudre pour nourrissons. Les préparations de suite ne devraient être utilisées que pour la population ciblée. Elles sont malheureusement souvent administrées à des nourrissons de moins de six mois. La norme souligne la nécessité d'insérer les questions de mauvais emploi de ces produits dans les campagnes d'éducation et la formation.

◆ Listeria monocytogenes dans les aliments prêts à consommer

La Commission a adopté des paramètres pour les essais microbiologiques et la surveillance dans l'environnement de **Listeria monocytogenes** dans les aliments prêts à consommer.

Un niveau maximum a été fixé pour certains aliments où les bactéries ne peuvent se développer, tandis que dans les produits prêts à la consommation où le pathogène peut se développer, aucune trace de **Listeria monocytogenes** ne sera admise.

Les paramètres aideront les producteurs à maîtriser et prévenir la contamination par cette bactérie

susceptible de causer une maladie potentiellement fatale qu'est la **listériose**. Si un être humain en bonne santé a peu de probabilités de contracter la **listériose**, celle-ci peut néanmoins causer des **fausses couches** ou des **morts à la naissance**, ainsi que des **infections graves et parfois fatales**, chez les personnes ayant un système immunitaire affaibli, comme les nourrissons, les personnes âgées et les sujets infectés par le VIH ou en traitement de chimiothérapie.

► La Commission a également adopté des normes régionales portant sur les **produits du ginseng**, la **pâte de soja fermenté (miso)** et le **gochujang (pâte de piment)**.

"Les normes et directives adoptées cette semaine auront des répercussions positives sur les vies des populations du monde entier", a souligné la présidente du CAC, Karen Hulebak. "La Commission affronte désormais plus vite que jamais auparavant les enjeux de sécurité sanitaire des aliments les plus pressants".

◆ **Nouvelles propositions de travail**

La Commission a également lancé de nouveaux projets de travail, comme par exemple, la fixation de niveaux maximum de **mélamine** dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale. Ces dernières années, des niveaux élevés de **mélamine**, à l'origine de **maladies** et de **décès**, ont été ajoutés à des produits alimentaires aussi variés que les préparations pour nourrissons et la nourriture pour animaux domestiques.

Etant donné que la **mélamine** a de nombreux usages industriels, on peut la trouver en quantités traces dans la filière alimentaire à cause de sa présence dans l'environnement. L'établissement de limites maximales aidera les gouvernements à faire la distinction entre la présence inévitable de **mélamine** et l'adultération délibérée des aliments pour l'homme et les animaux.

Citons parmi les nouvelles propositions de travail adoptées par la Commission :

◆ Principes et directives visant à aider les gouvernements à élaborer et mettre en œuvre des systèmes nationaux intégrés de contrôle des aliments protégeant la santé des consommateurs et garantissant des pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires;

◆ Pratiques visant à combattre les virus dans l'alimentation, en particulier les **norovirus (NoV)** et le **virus de l'hépatite A (HAV)** dans les aliments frais, les mollusques et les aliments prêts à consommer;

◆ Prévention de la contamination par l'**aflatoxine** (substance toxique produite par les moisissures et pouvant causer le cancer chez les animaux) des noix du Brésil;

◆ Fixation de niveaux maximum et définition de plans d'échantillonnage pour les **fumonisines**, substances mycotoxiques du maïs et des produits du maïs.

■ **NOUS NE VOULONS PAS CHANGER ! CHAQUE CHANGEMENT CONSTITUE UNE MENACE À LA STABILITÉ.**

C'est une autre des raisons pour lesquelles nous sommes si circonspects quant à l'application de nouvelles inventions. Toute découverte de la science pure est subversive en puissance ; même la science doit parfois être traitée comme un ennemi potentiel. - *Aldous Huxley*, *Le meilleur des mondes*. La 29^{ème} session du Comité du Codex sur la nutrition et les **aliments diététiques** ou de **régime** s'est tenue à Bad Neuenahr-Ahrweiler en Allemagne, du 12 au 16 novembre 2007. Il s'agit d'un organe subsidiaire de la Commission du Codex Alimentarius sponsorisée par la FAO/l'OMS.

Les activités de ce Comité sont de plus en plus perçues par les partisans de la santé naturelle comme l'une des menaces mondiales les plus importantes pesant sur la future disponibilité des compléments alimentaires en vitamines thérapeutiques et autres thérapies de santé naturelle basées sur les micronutriments.

Par Paul Anthony Taylor

Paul Anthony Taylor, directeur des relations extérieures de la Dr. *Rath Health Foundation*, a participé à cette réunion en qualité de délégué de la Fédération Nationale de la Santé, la seule organisation en faveur de la santé naturelle et orientée vers les consommateurs au monde qui bénéficie du statut d'observateur officiel lors des réunions du Codex. Le rapport-témoignage de Paul présenté ci-dessous décrit comment le Codex continue à réfuter les bienfaits des vitamines, des micronutriments et de la nutrition dans la lutte contre les **maladies** actuelles les plus courantes et explique la façon dont ses principaux bénéficiaires sont les grandes multinationales des secteurs de l'alimentation et des biotechnologies, ainsi que l'industrie pharmaceutique.

L'abandon flagrant des préoccupations des consommateurs concernant les aliments génétiquement modifiés

Le Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime se réunit à Bad Neuenahr-Ahrweiler, en Allemagne, en novembre 2007.

Il ne fait pratiquement aucun doute que les consommateurs sont largement opposés à la consommation d'aliments génétiquement modifiés. À maintes occasions, les enquêtes et les sondages entrepris dans des pays du monde entier ont révélé cet état de fait qui va bien au-delà de tout doute raisonnable. Néanmoins, le fait que les graines génétiquement modifiées puissent être brevetées parce que, contrairement aux graines normales, elles sont créées dans des laboratoires et n'existent pas dans la nature continue à en faire une proposition d'investissement extrêmement attrayante aux yeux des sociétés biotechnologiques et pharmaceutiques qui les produisent. Les brevets relatifs aux graines génétiquement modifiées et les milliards de dollars de bénéfices potentiels ainsi que le contrôle du marché qui peuvent en résulter représentent de puissantes sources de motivation permettant à ces fabricants de trouver des moyens d'amener ces aliments dans les assiettes des consommateurs, quels que soient les **dangers potentiels pour la santé humaine**.

Ainsi, on trouve parmi les participants à la réunion du Comité de cette année le Dr. H. Yoshikura, Président du Groupe Spécial Intergouvernemental du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies, un groupe qui a déjà publié plusieurs directives mondiales sur les aliments génétiquement modifiés. La création de ces directives par le Groupe Spécial s'est avérée par la suite être prépondérante aux États-Unis, au Canada, Argentine et, dans le cadre de l'instigation et de la victoire d'un litige commercial au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce contre l'Union Européenne (UE). Il a soutenu avec succès que l'UE avait appliqué un moratoire sur l'homologation et l'importation d'aliments contenant des matières génétiquement modifiées et que ceci était contraire aux règles de l'OMS.

Yoshikura a été invité à participer à cette réunion du Codex car le Groupe Spécial a récemment travaillé sur l'annexe d'une directive mondiale relative aux aliments qui ont été génétiquement modifiés afin de (soi-disant) procurer des bienfaits nutritionnels ou pour la santé. Étant donné que le texte de cette annexe contient des références à des concepts ayant trait à la nutrition, le Comité a été invité à examiner l'ébauche de l'annexe et à donner ses commentaires à ce sujet. Outre quelques commentaires mineurs, le Comité a toutefois décidé d'approuver le texte de l'annexe sans y apporter aucune modification.

En réponse à cela et en remarquant qu'aucun pays ne s'était déclaré en faveur des intérêts des consommateurs concernant ce problème, la Fédération Nationale de la Santé a fait la déclaration suivante :

Le Dr. Rolf Grossklaus, Président du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime, déclare que les consommateurs ne réalisent pas les bienfaits procurés par les aliments génétiquement modifiés et qu'ils finiront par changer d'avis à leur sujet.

"Monsieur le Président, la NHF aimerait consigner que, alors que la question de l'évaluation des risques liés aux aliments dérivés des biotechnologies est en cours de discussion, 95% des consommateurs européens et des millions de consommateurs venant d'autres parties du monde ont continué à manifester leur refus à l'égard de ce genre d'aliments. Nous voudrions donc savoir comment le Groupe Spécial compte justifier le besoin de mener des études d'exposition sur des populations humaines représentatives alors que tellement de personnes rejettent d'emblée ces aliments ?"

Autrement dit, la Fédération demandait comment le Groupe Spécial prévoyait de réaliser des études de sécurité humaine sur des aliments génétiquement modifiés alors que rares sont les personnes qui sont prêtes à les manger.

Le Dr. Rolf Grossklaus, Président du Comité, a donné une réponse incroyablement dédaigneuse à cette question et, refusant d'admettre que les études d'exposition humaine complètes ne seraient pas réalisées avant que ces aliments soient commercialisés, il a indiqué que ces aspects ne pouvaient pas être évoqués lors de cette réunion. Pourtant, de façon assez stupéfiante, il a ensuite déclaré que les consommateurs ne réalisent pas les bienfaits procurés par ces aliments et qu'il est persuadé que les consommateurs finiront par changer d'avis à leur sujet.

Plus tard, à la fin de la semaine, pendant la réunion visant à adopter le rapport officiel du Comité, j'ai demandé, au nom de la Fédération Nationale de la Santé, que le rapport mentionne la déclaration de la Fédération concernant cette affaire. Le Dr. Grossklaus a toutefois refusé, soutenant que la question ne faisait pas l'objet de discussions et que la mention de toutes les questions qui n'étaient pas évoquées rendrait le rapport trop long.

L'un dans l'autre, il s'agissait donc incontestablement de l'exemple le plus flagrant d'abandon des préoccupations des consommateurs que j'aie jamais vu lors d'une réunion du Codex.

Recommandations sur la base scientifique des allégations sanitaires - destinées aux grandes multinationales

Autre question fondamentale qui a été évoquée lors de la réunion de cette année : un texte traitant des Recommandations sur la base scientifique des allégations sanitaires.

M. Gert Lindemann, Secrétaire d'État du Ministère Fédéral allemand de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs s'adresse au comité à l'ouverture de la réunion.

Ces dernières années, le Comité a accordé très peu de temps et aucun débat important à cet élément de l'ordre du jour de ses réunions. Cependant, bien qu'une discussion plus approfondie ait eu lieu lors de la réunion de cette année, l'idée générale du débat était la suivante: sans un changement de direction drastique, les principaux bénéficiaires de ces Recommandations seront les grandes multinationales des secteurs de l'alimentation et des biotechnologies, ainsi que l'industrie pharmaceutique, qui pourront plus facilement faire face aux coûts financiers importants qu'ils doivent supporter en contournant les différents obstacles scientifiques et réglementaires érigés par le Comité. Par conséquent, il semble fort probable que nous voyions de plus en plus de céréales pour le petit déjeuner, d'aliments génétiquement modifiés et de produits vitaminés d'apports journaliers recommandés fabriqués par les sociétés pharmaceutiques et présentant des allégations sanitaires, par exemple, alors que les compléments produits par de petits fabricants de vitamines novateurs – en supposant que leur existence ne soit pas compromise par les réglementations – n'en feront probablement pas de même.

Cela dit cependant, et malgré un débat plus long consacré à cet élément de l'ordre du jour lors de la réunion de cette année, seuls des progrès minimes ont été réalisés et plusieurs questions fondamentales - notamment la définition du niveau nécessaire de preuves scientifiques pour la justification des allégations sanitaires – demeurent en suspens. Si le Comité insistait sur les études humaines et les essais cliniques par exemple, même certaines allégations sanitaires courantes pour les aliments tels que les fruits et les légumes devraient être interdites pour la bonne et simple raison qu'elles étaient basées sur des études d'observation et des recherches épidémiologiques, ce qui créerait de toute évidence une situation absurde.

Les discussions étant pour la majeure partie dans l'impasse, le Comité a donc convenu que le texte devait être renvoyé à la 2^{ème} étape du processus d'homologation en 8 étapes du Codex, afin d'être rédigé à nouveau par la délégation française à la lumière des discussions qui avaient eu lieu. **NB** Par conséquent, **il semble peu probable que les Recommandations sur les allégations sanitaires soient approuvées et finalisées** par la Commission du Codex Alimentarius avant au moins **juillet 2010**.

■ Analyse des risques nutritionnels – constitution des règles au fur et à mesure

Un autre thème qui a fait l'objet de très peu de discussions lors des récentes réunions de ce Comité du Codex est celui de l'analyse des **risques nutritionnels**. Tout comme les observateurs réguliers du Codex le savent d'ores et déjà, cette question est fortement pertinente pour le futur développement des Directives du Codex sur les compléments alimentaires en vitamines et sels minéraux restrictives, étant donné que les directives indiquent que les niveaux de sécurité supérieurs des vitamines et sels minéraux dans les compléments seront établis par une évaluation scientifique des risques.

Alors que le lobby pro-pharmaceutique – comprenant notamment les extrémistes anti-compléments alimentaires de la Commission Européenne – tente désespérément de rassurer tout le monde sur le fait que l'utilisation d'une évaluation des risques garantira le calcul scientifique des niveaux de sécurité supérieurs pour les vitamines et les sels minéraux, la réalité est que la plupart des méthodologies actuelles pour l'évaluation du soi-disant "risque" lié à la consommation de compléments nutritionnels sont tout sauf scientifiques, et sont en fait profondément imparfaites.

Il est donc intéressant de noter que, pendant les discussions de cette année, le représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a indiqué que l'OMS et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ne doivent pas être la source principale, sinon l'unique source de conseils scientifiques au Comité, soutenant que les groupes d'experts internationaux ne pourraient peut-être pas fournir de conseils scientifiques indépendants et impartiaux. En mettant de côté la question de savoir si l'OMS et la FAO peuvent elles-mêmes être considérées comme des organisations indépendantes et impartiales, au fur et à mesure de la progression des discussions, il est devenu de plus en plus évident que la vaste majorité des membres du Comité n'étaient pas le moins du monde intéressés par l'obtention de conseils scientifiques indépendants et impartiaux dans ce domaine.

Basil Mathioudakis, le représentant de la Commission Européenne lors de la réunion. Les extrémistes anti-compléments alimentaires de la Commission Européenne revendiquent de façon déloyale que les niveaux de sécurité supérieurs pour les vitamines et les sels minéraux dans les compléments alimentaires seront calculés scientifiquement.

Par exemple, à un moment donné pendant les discussions, la Fédération Nationale de la Santé a demandé à ce qu'une section clé du texte se réfère à des "sources indépendantes de conseils scientifiques" sur l'évaluation des risques. Il est important de noter cependant que Basil Mathioudakis, de la Commission Européenne, a déclaré qu'il était opposé à l'utilisation du mot "indépendant" dans le texte et, par conséquent, il n'a pas été inclus.

Dans une autre intervention clé, la Fédération Nationale de la Santé a souhaité qu'une phrase soit insérée pour reconnaître l'appauvrissement en nutriments des sols et des aliments auquel on assiste depuis cinquante ans environ. En entendant cela cependant, le Président, le Dr. Grossklaus, a répondu en disant que l'institut pour lequel il travaille, l'Institut Fédéral allemand pour l'évaluation des risques, a fait une déclaration sur cette question en affirmant qu'il n'existe aucune preuve scientifique qui puisse étayer cette revendication. Selon la coutume, il a ensuite tenté de poursuivre et n'a pas

vraiment donné au Comité l'occasion de faire des commentaires.

La Fédération Nationale de la Santé a ensuite fait une intervention supplémentaire, en demandant à ce que ses commentaires soient notés dans le rapport et, dans l'idéal, soient considérés par le Comité pour que le dossier puisse être précis et complet. Le Dr. Grossklaus a toutefois décliné cette demande, déclarant que puisque la Fédération est une organisation non-gouvernementale et qu'aucun état-membre n'a soutenu sa position, ses commentaires ne pourraient pas être intégrés dans le rapport. Tout comme il l'a fait au cours des années précédentes, le Dr. Grossklaus constituait encore une fois les règles au fur et à mesure. Ceci est particulièrement bien illustré par le fait que le paragraphe 131 du rapport officiel du Comité pour cette réunion mentionne une autre intervention de la Fédération Nationale de la Santé et que celle-ci n'a pas non plus été soutenue par les états-membres. Au terme de ces discussions, le Comité a décidé qu'il avait fait des progrès considérables et qu'il devait recommander à la Commission du Codex Alimentarius que le texte (l'ébauche de proposition de principes d'analyse des risques nutritionnels et de directives à appliquer au travail du Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime) passe à la 5ème étape. Ainsi, seuls des changements relativement mineurs seront désormais possibles à la réunion du Comité de l'an prochain, et il pourrait éventuellement être approuvé et finalisé par la Commission du Codex Alimentarius en juillet 2009.

■ Propositions pour les valeurs de référence des nutriments – déphasées par rapport aux dernières découvertes scientifiques

À la lumière des dernières recherches les plus actuelles dans le domaine de la nutrition, il semble prudent de prédire que l'approche actuelle du Comité pour l'établissement de valeurs de référence des nutriments à des fins d'étiquetage pourrait être jugée par les futurs historiens en nutrition comme ridiculement ridiculement anachronique.

Par exemple, la science de la génétique nous a déjà appris que nous sommes tous génétiquement uniques et nous disposons désormais de preuves convaincantes que les facteurs tels que l'âge, le sexe, l'utilisation de moyens de contraception, la race, le code vestimentaire, la situation géographique, les dons de sang réguliers, l'utilisation de médicaments médicaux, les mutations génétiques ou l'individualité biochimique peuvent affecter les besoins et/ou le statut en nutriments d'une personne, parfois même de façon considérable.

Cependant, plutôt que de protéger la santé des consommateurs, qui est après tout l'un des motifs précisés du Codex, le Comité propose d'établir simplement une seule valeur de référence pour chaque vitamine et chaque sel minéral, et de les appliquer à toute la population mondiale à partir de l'âge de trois ans. Ensuite, une fois ce travail terminé, un autre ensemble de valeurs de référence pour les vitamines et les sels minéraux, à appliquer aux enfants âgés de six mois à trois ans, serait développé. Ainsi, il semblerait que l'intention du Comité soit principalement de fournir une approbation retentissante du concept existant d'apports journaliers recommandés qui est démodé et scientifiquement non valable.

Il convient donc de noter que, bien que la Fédération Nationale de la Santé ait essayé d'intervenir au niveau de cette erreur myope monumentale, en proposant l'établissement d'une valeur de référence supplémentaire pour chaque vitamine et chaque sel minéral, afin de représenter la tranche de population en ayant le plus besoin, le Président a rejeté cette proposition, mais sans donner de raison scientifique valable.

Donc de toute évidence, même s'il est reconnu que les propositions du Comité sur les valeurs de référence des nutriments sont encore en phase initiale, il est actuellement conseillé à toutes les personnes espérant un résultat qui reflète les dernières découvertes scientifiques ou qui favorise une nutrition optimale de ne pas retenir leur souffle.

■ Aliments transgéniques

La popularité croissante des produits d'origine biologique, des méthodes de soins naturels et des suppléments alimentaires constitue une **menace grave pour les bénéfices du "commerce avec la maladie" de l'industrie pharmaco-chimique.**

La Commission du Codex Alimentarius a adopté ses premières directives et principes pour les aliments génétiquement modifiés (GM ou transgéniques) en 2003. Ces textes ont ensuite été utilisés aux États-Unis, au Canada et en Argentine pour déclencher et gagner un litige commercial intenté par l'OMS contre l'Union européenne (EU), au cours duquel on a fait valoir que l'UE avait appliqué un moratoire sur l'approbation et l'importation de produits contenant des ingrédients transgéniques.

Le Codex prépare d'autres directives et normes concernant les aliments contenant des organismes GM. **Leur adoption contribuera à rendre obligatoires l'autorisation et l'importation de produits GM compatibles à ses normes et directives dans tous les pays membres de l'OMS. NB**

Simultanément, les États-Unis, le Canada et l'Argentine exercent une pression maximale pour que les fabricants et les exportateurs de produits alimentaires GM ne soient pas obligés d'indiquer sur leurs emballages la présence d'organismes transgéniques. NB C'est exactement ce que les grands producteurs de produits transgéniques souhaitent, puisqu'ils ont depuis longtemps compris que l'opposition aux organismes transgéniques continuera de progresser et qu'ils ne pourront pas changer

l'opinion publique assez rapidement.

NB Contrairement aux semences ordinaires, les semences transgéniques peuvent être brevetées. En cela réside la vraie raison de tous les efforts des entreprises du secteur des biotechnologies pour inonder les marchés mondiaux de ce type de produit. Le potentiel en bénéfices à long terme est phénoménal, comparable à ceux du marché des produits pharmaceutiques. En outre, comme les principaux acteurs de l'industrie pharmaceutique, tels que *Bayer* et *BASF*, occupent aussi des positions de premier ordre dans l'industrie des biotechnologies, **il est facile de constater que l'industrie pharmaceutique est une fois de plus un des principaux bénéficiaires des décisions prises par le Codex**.

NB Du point de vue de l'industrie pharmaceutique, **un produit non brevetable ne présente que très peu ou aucun intérêt**. De ce fait, la popularité croissante des compléments alimentaires, des produits naturels, des méthodes de soins naturelles, et même des aliments biologiques constitue une **menace très sérieuse pour l'industrie pharmaceutique**. Les groupes d'intérêt financier derrière la Commission du Codex Alimentarius ne le savent que trop bien. Ils se sont donc engagés dans une lutte au finish pour protéger et maintenir leur monopole sur l'industrie de la santé et le renforcer par son expansion dans le secteur des organismes génétiquement modifiés.

■ Au Codex, les Etats décident seuls, mais... sous influence

Le milieu étant très restreint, on retrouve parfois des conseillers de *Monsanto* ou de Nestlé parmi les experts du comité du Codex.

On ne plaisante pas avec la sécurité alimentaire. C'est pourquoi le Codex Alimentarius est l'organisme de normalisation internationale le plus respecté et le plus actif du monde. Enfant légitime, né en 1962, de la FAO (Food and Agriculture Organization) et de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), il a reçu sa consécration au moment de l'Uruguay Round, en avril 1994, quand les pays membres du GATT ont décidé que ses normes serviraient de référence à la future Organisation mondiale du commerce (OMC) en cas de différends.

Pour la France et ses partenaires européens, qui n'y avaient pas pris garde, c'est l'affaire du **veau aux hormones**, déclenchée un an plus tard par les Américains, qui a servi d'électrochoc. La Communauté européenne avait adopté des mesures interdisant l'importation de **viandes issues d'animaux traités aux hormones**. Mais, en juillet 1995, lors de la 21^e session du Codex Alimentarius, les Etats-Unis, appuyés par le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, faisaient adopter des limites maximales de résidus pour 5 hormones naturelles interdites dans la Communauté. Or fixer des limites de **résidus d'hormones**, c'était reconnaître qu'on pouvait en utiliser... Dans la foulée, les Etats-Unis et le Canada attaquèrent devant l'OMC les mesures communautaires d'interdiction, puis, devant le refus d'obtempérer des Européens, un panel d'experts fut constitué qui leur donna tort. Force est de constater qu'il y avait eu quelques ratés dans la concertation au sein d'une Communauté fraîchement élargie de 12 à 15 membres.

Des réseaux efficaces

NB La France, premier exportateur mondial de produits agricoles transformés, a tiré les leçons de cet échec. « Aujourd'hui, on ne rate plus une session du Codex, même si elle se passe à l'autre bout du monde, car il peut s'y décider quelque chose d'important », souligne Marion Guillou, ancienne directrice pour l'alimentation au ministère de l'Agriculture, aujourd'hui directrice générale de l'Inra. Paris a également demandé et obtenu un renforcement de la coordination entre les Etats membres de l'Union européenne et la mise en place d'un groupe permanent d'experts chargé de préparer les travaux du Codex Alimentarius.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. Lors de sa 22^e session, en 1997, 3 projets de normes conflictuels étaient sur le tapis : ils concernaient la définition des eaux minérales, le statut des fromages au lait cru et l'utilisation de la somatotropine bovine, une hormone qui sert à accroître la production de lait chez les vaches. Finalement, une norme proche des thèses européennes, définissant strictement les eaux minérales, a pu être adoptée, avec l'aide des réseaux de Nestlé et Danone, respectivement numéro un et numéro deux de l'eau minérale dans le monde. Réseaux qui se sont révélés extrêmement efficaces pour la constitution du dossier comme pour le lobbying... Par ailleurs, les Européens ont réussi à repousser la reconnaissance par le Codex des vertus de la **somatotropine bovine**, derrière laquelle on devinait la main de l'américain *Monsanto*. Enfin, la France a réussi à éviter l'interdiction des **fromages au lait cru**, menacés par une offensive américaine en faveur de la pasteurisation.

Aucune garantie d'impartialité

Au Codex, les Etats gardent le rôle principal, puisque ce sont leurs représentants qui votent. Mais ces représentants consultent évidemment les industriels et les consommateurs. Le lobbying intervient donc en amont. « On écoute plus volontiers une organisation d'industriels de l'agroalimentaire qu'une entreprise X ou Y », souligne Hubert Ferry-Wilczek, qui représente la France au Codex Alimentarius. Il est vrai que la culture, un peu jacobine et technocratique, de l'Hexagone fait que le poids des industries dans la position de l'administration y est moins important qu'aux Etats-Unis. Bien entendu,

les multinationales, qui ont les moyens de s'offrir des experts et des études scientifiques pour constituer un dossier, jouissent d'un avantage évident sur les PME.

Là où le lobbying prend un tour beaucoup plus discutable, c'est lorsque les experts qui conseillent ces grandes entreprises se retrouvent dans les comités du Codex pour juger de la validité des études auxquelles ils ont contribué ! Les fonctionnaires du Codex constatent parfois qu'un expert qui a milité en faveur des thèses de *Monsanto* dans les comités collabore ensuite régulièrement avec la firme... ou obtient d'importants contrats de recherche de la multinationale dont il a défendu les intérêts. « Quand les conseillers scientifiques des grands groupes sont membres d'un ou de plusieurs comités scientifiques de l'Organisation, cela commence à devenir vraiment gênant », note un fonctionnaire international. Mais, comme le monde des experts est relativement restreint, personne n'ose les récuser.

SOURCE LE POINT .FR

■ Le Codex alimentarius et les OGM

Publié le 10/10/2009 à 05:17 par lacurieusehistoireumonde

Le Codex alimentarius est une institution mal connue. **Fonctionnement complexe, discussions très techniques, statut des normes difficilement saisissable... autant de raisons qui permettent au Codex de rester à l'abri des regards.** Pourtant, cet organe occupe une place centrale dans le commerce international des aliments, y compris dans le domaine des OGM. En 2000, le sénateur Bizet décrivait l'institution comme « l'un des principaux carrefours où les États s'efforcent de concilier sécurité alimentaire et développement des échanges ». Les discussions actuelles liées aux **OGM (étiquetage et tolérance des contaminations)** démontrent en effet que cet instrument mérite toute l'attention du citoyen, tant leurs enjeux sont déterminants dans les échanges commerciaux des **OGM**.

Codex et OGM

L'accord SPS octroie donc aux normes du Codex un poids non négligeable. Pour un État, faire pencher les normes de référence du Codex vers un modèle similaire au sien le positionne donc favorablement, en cas de conflit à l'OMC. Et le dossier des **PGM (plantes génétiquement modifiées)** n'échappe pas à la règle, bien entendu.

Pas de reconnaissance du principe de précaution

Le Codex fut ainsi, et pendant trois ans, le lieu du débat fondamental sur l'utilisation ou non du principe de précaution dans l'évaluation des **PGM** destinées à l'alimentation. Les États-Unis notamment luttèrent alors contre la demande de l'Union européenne d'insérer ce principe dans les normes relatives à l'évaluation des risques liés aux **PGM** avant autorisation. Et c'est en septembre 2007 que la commission du Codex alimentarius a rejeté la proposition européenne. La raison alors avancée était que ce principe avait plus pour conséquence d'ériger des barrières douanières que de protéger le consommateur. Côté États-Unis où le principe de précaution n'est pas appliqué, on comprend aisément les raisons d'un tel refus : si le Codex alimentarius avait intégré le principe de précaution, les États-Unis n'auraient pas eu les mêmes arguments pour attaquer l'Union européenne devant l'OMC sur la question des moratoires sur les **OGM**.

L'étiquetage, des divergences fondamentales

Un second sujet fut également débattu : l'étiquetage des aliments renseignant la présence de **PGM** ou produits dérivés. Et de la même manière, ce sujet a opposé d'un côté les États-Unis qui refusaient l'étiquetage (avec l'Argentine, le Mexique et le Canada), et de l'autre côté, l'Union européenne (avec l'Inde, le Ghana et le Brésil) demandant qu'une norme définissant cet étiquetage soit mise en place, au nom de l'information du consommateur. Et en mai 2007, le Codex n'avait toujours pas pris position. Le débat est depuis dans les tiroirs. Si les pays d'Amérique du Nord et l'Argentine finissaient par convaincre le Codex de l'inutilité de l'étiquetage, cela placerait l'Union européenne dans une position fragile à l'OMC, son étiquetage obligatoire pouvant être alors considéré comme une barrière commerciale. Mais l'application du protocole de Carthagène n'implique-t-elle pas cet étiquetage, du moins aux **organismes vivants modifiés (OVM)** ? Rappelons que le protocole de Carthagène, accord sur les échanges internationaux d'**OVM**, n'impose pas l'étiquetage en bout de chaîne pour le consommateur. Ses pays signataires (parmi lesquels l'Union européenne mais pas les États-Unis) ne pourront donc faire appel à cette convention en cas de conflit devant l'OMC sur ce point.

La tolérance des faibles contaminations, le cheval de Troie états-unien

Troisième et dernier débat en discussion au sein du Codex, la tolérance sur la présence en faible quantité de **PGM** non autorisées dans des lots d'importation. Ce débat-là est l'objet de nombreuses discussions toujours en cours et traduit assez bien les enjeux stratégiques qui se retrouvent au sein du Codex alimentarius.

Les enjeux sont simples : permettre aux pays producteurs de **PGM**, et qui ne peuvent garantir une étanchéité à 100% de leurs filières, d'exporter malgré tout leurs produits « contaminés » à faible taux, vers des pays où certaines PGM ne sont pas autorisées. Concrètement, il s'agit de mettre en place un système dans lequel les lots de riz états-uniens contenant du riz LL601 ou LL62 ne seraient pas

renvoyés. De même pour les lots de riz chinois contenant du riz Bt63, ou pour les producteurs de soja argentins, qui n'auraient pas à craindre que leurs productions soient rejetées aux ports européens en cas évident de contamination.

Pour les États-Unis, il fallait obtenir la mise en place d'un système où la circulation d'informations entre experts était simple et rapide. Ce système fut finalisé en juillet 2008. L'étape suivante fut d'amener le Codex alimentarius à normaliser les analyses à conduire pour évaluer la sécurité alimentaire des aliments dérivés de **PGM**. Ce fut fait à la même époque, en 2008. Ces lignes directrices se rapprochent plutôt des conceptions états-uniennes. Par exemple, des études de toxicité sont recommandées mais pas sur la plante transgénique entière mais seulement sur le caractère transgénique, une des différences fondamentales entre les systèmes européen et états-unien !

Le Codex a donc suivi dans ses grandes lignes la procédure états-unienne quant aux analyses à conduire en cas de contamination à faible taux. Le système d'échange d'informations devrait suffire à lever les doutes des pays importateurs quant aux impacts sur la santé ou l'environnement des **PGM** contaminants. Si ces lignes directrices relèvent de recommandations, certains États devront adopter ce fonctionnement au risque de se mettre en défaut en cas de conflit à l'OMC. Il en serait notamment ainsi pour l'Union européenne qui aurait des difficultés à défendre sa politique de tolérance zéro ! D'ailleurs, le débat est sur la table de la future Commission. Les orientations de la précédente Commission sont assez claires, la Commissaire à la Santé des consommateurs, Androulla Vassiliou, ayant ouvertement énoncé que l'Union européenne devait sortir de sa politique de tolérance zéro (rejet systématique des produits d'importation contenant des **PGM** non autorisés, même à l'état de traces). Le récent rapport de l'Institut d'Etudes en Prospective Technologique ne dit pas autre chose, recommandant lui aussi d'en finir avec la tolérance zéro.

Enfin, et surtout, n'oublions pas que cette « facilitation » des importations en cas de contamination est vue par nombre de personnes comme une introduction au plus grand débat sous-jacent : la normalisation des procédures d'autorisation des **PGM**. Lorsque les États-Unis parlent de situation problématique car les autorisations de **PGM** sont asynchrones dans le monde, c'est bien de normalisation internationale des procédures d'autorisation dont ils parlent. La guerre commerciale et réglementaire ne fait que commencer...

En savoir plus :

Un fonctionnement original et complexe

- Un organe exécutif : la commission du Codex alimentarius

- Un secrétariat permanent basé à Rome

- Cinq comités de coordination régionaux (Afrique, Asie, Europe, Amérique latine et Caraïbes, Amérique du Nord et Pacifique du Sud-Ouest)

- 23 organes subsidiaires en 2006 parmi lesquels 10 comités horizontaux hébergés dans différents pays (sur les principes généraux en France, sur l'étiquetage des produits alimentaires au Canada, etc.), et 13 comités verticaux qui s'occupent d'aliments ou de groupes d'aliments spécifiques (fruits et légumes, sucre, etc.).

Les OGM dans le Codex en dates

- 1991 : le comité du Codex sur l'étiquetage est saisi de la question de l'information du consommateur sur la présence d'**aliment GM**. Cette question n'est toujours pas tranchée.

- 2000 : création d'un groupe de travail sur les principes généraux pour l'analyse (évaluation, gestion et communication) des risques sanitaires des **OGM**. En 2003, le Codex adopte des normes.

- 2006 : début des discussions sur la mise en place d'un système d'échange d'informations entre un pays ayant autorisé une **PGM** et un pays faisant face à une contamination non intentionnelle. Objectif : faciliter la tolérance de faibles contaminations d'**OGM** non autorisés.

- 2007 : après trois ans de discussions, le Codex refuse d'intégrer le principe de précaution dans l'évaluation des **PGM**.

SOURCEINFO OGM

UE - Pression pour lever la tolérance zéro par Eric MEUNIER, août 2009

Une nouvelle étude de l'Institut de Recherche Prospective sur les Technologies (IRPT), organe de la Commission européenne, annonce qu'il paraît commercialement impossible pour l'Union européenne de maintenir plus longtemps sa politique de tolérance zéro quant à la présence de **PGM** non autorisés dans des importations. A l'heure actuelle, plusieurs **PGM** sont autorisés dans certains pays (surtout États-Unis, Argentine ou Canada) et mais non en Europe : on parle alors d'autorisations asynchrones. L'absence d'efficacité dans la séparation complète des filières - comme on pu le montrer les cas de contamination par les riz LL601 et Bt63 - implique donc que des **PGM** non autorisés arrivent en Europe, même en trace infime. Dans ces cas là, la politique européenne est claire : aucune tolérance. Les lots sont donc renvoyés à l'exportateur. Mais l'Union européenne est un gros marché commercial et un gros importateur. Les discussions pour faire tomber la politique de tolérance zéro sont donc nombreuses. Les États-Unis ont notamment investi la tribune du Codex Alimentarius pour arriver à mettre en place un système dans lequel une **PGM** autorisée dans un pays pourrait l'être rapidement dans un pays tiers si ce dernier faisait face à des importations en contenant de faibles quantités.

Les conclusions de la toute dernière étude de l'IRPT vont globalement dans le sens d'un allègement de la politique de tolérance zéro qui, combinée à une accélération des procédures d'autorisation en cas de faible présence, permettrait que les lots contenant des **PGM** non autorisés en Europe ne soient plus rejetés. Pour des entreprises reconnaissant de plus en plus ne pas pouvoir assurer l'étanchéité de leur filière de production comme Pioneer, c'est la situation commerciale idéale ! Car selon l'IRPT, les problèmes économiques auxquelles les entreprises et agriculteurs font face en cas de rejet de leurs produits pourraient les amener à ne travailler qu'avec certains importateurs « créant peu de problèmes ». Autre possibilité : voir les prix des produits exportés augmenter pour compenser le risque de rejet aux frontières.

Il semble donc acquis aujourd'hui que, pour considérer ne pas avoir de problème dans les importations avec les **PGM**, il faudra en accepter un peu quoi qu'il arrive ! Et ce nouveau rapport d'un institut dépendant de la Commission européenne va probablement relancer assez rapidement ce débat [5] après nomination de la prochaine Commission européenne.

CODEX ALIMENTARIUS - Les faibles contaminations par des PGM bientôt légales dans l'UE ?
par Eric MEUNIER, juillet 2008

Au cours de sa réunion du 30 juin au 4 juillet 2008 à Genève, la Commission du Codex Alimentarius a discuté et adopté deux points concernant les **PGM**. Ainsi, a été adopté un avant-projet d'annexe sur l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments en cas de présence dans ces derniers d'une faible concentration de matériel végétal à ADN recombiné. Derrière ce titre assez long se trouve une notion assez simple, poussée par les Etats-Unis et qui fut discutée en 2007 lors d'une réunion au Japon comme Inf'OGM l'avait relaté : la mise en place d'un système d'échange d'informations "pertinentes" entre un pays ayant autorisé une **PGM** et un pays faisant face à une contamination non intentionnelle et à faible taux de cette PGM, dans des produits alimentaires. Emmanuelle Mirales, de la DGCCRF, expliquait alors que l'objectif était bien sûr d'accélérer les procédures d'autorisations exceptionnelles d'un produit contaminé afin de ne pas bloquer les produits à la frontière [3]. L'Union européenne a donc apporté son accord à cette procédure. Même si les règles du Codex Alimentarius ne sont pas contraignantes, la question de la capacité d'un pays à refuser malgré tout un aliment contaminé peut se poser. Ces décisions du Codex rejoignent le travail en cours au sein de la Commission européenne pour la mise en place d'une solution technique afin de tolérer les **PGM** non autorisés et ayant contaminé des importations. La Commission semble avoir donc anticipé cette décision en recherchant les voies juridiques pour la rendre applicable en Europe.

■ Les conséquences de l'application des normes du Codex Alimentarius pour l'Europe

Le Codex Alimentarius bien que d'origine européenne a été négligé par l'Union Européenne pendant plus de trente ans. Pour les pays membres de l'OMC, depuis le premier janvier 1995, ce sont ces normes qui font référence pour savoir si un produit alimentaire est ou non acceptable.

Pour pouvoir avancer, les normes du Codex Alimentarius reposent sur les connaissances scientifiques.

Si un pays constate qu'une norme n'est pas adaptée il peut mettre dans sa législation des normes différentes à partir du moment où il se base sur des données scientifiques. Si un pays pense qu'une invention alimentaire peut être dangereuse pour les consommateurs il peut mettre en place un moratoire. Cependant ce moratoire ne doit pas se substituer à une barrière douanière. Il doit permettre de faire des recherches pour confirmer ou infirmer les doutes soulevés. Si ces recherches ne confirment pas les doutes de risques, l'invention doit être commercialisée. A l'inverse si une découverte scientifique vient à montrer qu'un aliment, même s'il est depuis longtemps couramment consommé, présente un risque, il peut aussitôt être mis fin à sa commercialisation.

Pour les pays membres qui se sont impliqués dans la construction des normes alimentaires il a fallu financer des recherches scientifiques. Ils ont ainsi accumulé des informations scientifiques qu'ils ont fait connaître à la population. Il a été ainsi indiqué les bénéfices et les dangers potentiels des aliments que nous pouvons retrouver tôt ou tard dans notre alimentation.

Le fait d'établir des normes de manière scientifiques peut se révéler être, dans certains pays, un véritable choc culturel. Les normes du Codex Alimentarius ne s'établissent pas à force de pression, de manifestations, de compromis politiques, de convictions affirmées par des leaders manipulateurs. Elles sont faites en se fondant sur des travaux scientifiques.

◆ Cependant ce sont les dirigeants politiques qui décident au niveau de la validation des normes, mais à ce niveau les intérêts d'un pays ne peuvent pas prévaloir sur l'intérêt général.

Cette différence de cultures fait que dans certains pays (la grande majorité) les **OGM** sont considérées comme un progrès alors que dans d'autres ils sont vus comme représentant un danger.

Il est à noter à ce sujet que lorsque certains esprits se réveilleront ils se demanderont pourquoi on leur a plus parlé d'**OGM** que de mycotoxines, alors que ces dernières menaçaient beaucoup plus leur santé que les **OGM**.

Aujourd'hui une partie de la population européenne doit se réveiller et prendre conscience que dans un monde qui compte plus de six milliards d'individus, l'Union Européenne ne représente qu'une petite partie de la population mondiale. L'Union Européenne est une force augmentant, pour les européens,

les chances de faire valoir leurs opinions au niveau mondial. Car maintenant c'est à ce niveau que sont décidées les normes alimentaires. Cela a pour conséquence que **L'Union Européenne doit accepter les normes du Codex Alimentarius sinon elle s'expose à des sanctions comme nous allons le voir pour le cas des hormones**.

Dans certains pays il est légal d'utiliser cinq hormones naturelles pour que des animaux produisent plus de viande. Dans l'Union Européenne les viandes produites avec des hormones étaient **interdites**. Les résidus de ces hormones peuvent être retrouvés dans la viande.

La position de l'Union Européenne ne reposait pas sur une argumentation scientifique montrant que ces hormones étaient **dangereuses** pour la santé humaine. Les normes européennes constituaient une barrière empêchant l'importation de viande produite avec des hormones. Cela ne correspond pas à l'esprit du Codex Alimentarius. Cependant ce dernier n'indiquait aucune valeur maximale pour ces hormones jusqu'en juillet 1995. C'est à cette date que, sur l'initiative de certains pays anglo-saxons, le Codex Alimentarius s'est enrichi de normes fixant les limites maximales de résidus pour ces **cinq hormones naturelles**.

Ces nouvelles normes n'ont pas fait varier la réglementation européenne ce qui a conduit les Etats-Unis et le Canada à attaquer l'Union européenne devant l'OMC. En août 1997 l'OMC donnait tord à l'Europe. Celle-ci fait appel et, en janvier 1998, elle voit le jugement confirmé avec des attendus plus nuancés. Le jugement reconnaît que d'autres éléments que des éléments scientifiques peuvent être avancés pour justifier des normes différentes de celles du Codex Alimentarius, notamment des difficultés de contrôle.

► Si l'union européenne a perdu ses procès ce n'est pas parce qu'il y a eu des influences sur le tribunal mais bien parce que sa position n'était pas défendable.

Les scientifiques ne connaissent pas tout et en matière d'alimentation, d'importantes recherches restent à faire. Cependant la détermination d'un **risque** peut se faire de manière scientifique. Si l'on donne par exemple des aliments à des animaux et qu'il est constaté une mortalité anormale ou des maladies il peut en y avoir un doute sur l'innocuité des aliments même si les scientifiques ne savent pas pourquoi. Si les autorités d'un pays pensent qu'un aliment peut avoir des effets indésirables sur la santé elles peuvent valablement s'opposer à ce qu'il soit commercialiser dans son pays. S'il y a un doute sur l'innocuité d'un aliment elles doivent mettre en place des recherches. Cependant, pour que les doutes ne soient pas que des mesures visant à élever des barrières douanières, le temps mis pour les recherches doit être acceptable. Si aucune durée n'est fixée c'est pour laisser le temps de faire des recherches complexes mais le temps mis doit être justifié. Il n'est pas permis de dire qu'il y a des risques et de ne pas faire de recherche ou mettre un temps qui ne soit pas compatible avec ce qui est pratiqué par ailleurs pour de telles recherches. Rappelons que ces recherches ne visent pas, dans un premier temps, à expliquer comment un aliment peut être nocif pour la santé mais simplement qu'il est nocif pour la santé.

Cette législation peut permettre de mettre en place un moratoire. C'est cela qu'a utilisé l'Europe pour les **OGM**.

Nous pourrions nous étonner que l'union européenne n'a pas pu mettre en place un moratoire sur les **hormones** en invoquant un risque non encore vérifié. Ce serait ignorer le passé. Dans le début des années 1980 USA et Europe s'étaient déjà opposés sur les **hormones de croissance** administrées aux bovins. A l'époque le gouvernement américain avait demandé la mise en place d'un comité technique chargé de se prononcer sur la nécessité scientifique des hormones. L'Europe avait refusé. Les pays comme les USA ou le Canada sont soucieux de la santé de leurs consommateurs. De plus les consommateurs de ces pays ont consommé de cette viande depuis maintenant plus de vingt ans sans qu'aucun problème de santé ne soit signalé. Il est à noter qu'en matière de viandes issues de ruminants le problème viendrait plutôt des **acides gras trans** que des hormones. Mais chut!, parler des **dangers** des **OGM** et des **hormones** gênent moins certains agriculteurs (notamment des français).

En Europe les **OGM** sont acceptés au cas par cas, ce qui est conforme à une démarche scientifique, cependant tôt ou tard lorsqu'un produit OGM est testé, suivant des méthodes scientifiques, et qu'aucun danger n'est trouvé l'Europe est obligée de permettre la commercialisation de cette OGM. S'il elle ne le fait pas elle peut subir des sanctions financières.

Si après avoir été autorisé des scientifiques venaient à découvrir qu'une OGM pose un problème de santé, un Etat peut immédiatement en arrêter sa commercialisation.

■ Étiquetage des aliments

Le Comité Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) existe depuis **1965**. L'étiquetage des aliments est une question essentielle pour la diffusion des informations sur la santé et la sécurité sanitaire. Toute restriction sur le contenu des étiquetages (et de la publicité) contribue à empêcher les fabricants de compléments alimentaires d'informer les consommateurs des avantages prouvés d'un régime alimentaire naturel et compléments alimentaires naturels. **Le CCFL a refusé de reconnaître le rôle d'une nutrition optimale pour prévenir, soulager, traiter et guérir les maladies**. Par conséquent, nous constatons que CCFL agit dans l'intérêt du "**commerce avec la maladie**" de l'industrie pharmaceutique, au lieu de protéger la santé des consommateurs.

■ Publicité

Les débats pour décider si le Codex devrait ou non travailler sur des questions relatives à la publicité et définir les méthodes à utiliser se poursuivent depuis au moins **1972**.

Ces débats ont occupé une bonne partie de la réunion du CCFL en mai 2006 à Ottawa, où ils se sont focalisés sur la nécessité d'une étude pour savoir si le Codex devait ou non produire une définition de la publicité et, dans l'affirmative, où une telle définition devrait figurer dans les textes du Codex. Après maintes discussions, le CCFL a décidé qu'une étude visant à produire une définition de la publicité était nécessaire.

Dans une perspective de santé naturelle, la définition proposée est loin d'être satisfaisante:

« Publicité: tout support destiné au public par tout autre moyen qu'une étiquette, dans l'intention, ou ayant la capacité, d'influencer et de former les attitudes, les opinions, les comportements pour promouvoir directement ou indirectement la vente d'une denrée alimentaire ».

Cette formulation soulève plusieurs questions essentielles.

Outre une potentielle utilisation pour interdire la publicité des travaux de recherche scientifique – même publiés, légitimes, révisés par des spécialistes compétents indépendants, cette définition pourrait servir à interdire à des organisations de protection de la santé naturelle à but non lucratif de diffuser des informations capables d'influencer et de former les attitudes, les opinions, les comportements vis à vis de la vente de compléments nutritionnels.

On peut aussi penser que des restrictions sur la publicité, d'après cette définition, pourraient être contraires à la liberté d'expression et/ou la liberté d'opinion, la liberté de rechercher, d'obtenir et de partager des informations et des idées sans limitations de moyens et sans frontières (ces droits sont protégés par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits humains des Nations Unies).

Quoi qu'il en soit, comme le "commerce avec la maladie" et donc la survie de l'industrie pharmaceutique dépend des restrictions qui peuvent être imposées sur tous les moyens qui pourraient permettre aux consommateurs d'obtenir des informations sur la santé naturelle, les restrictions potentiellement applicables à la publicité sont évidemment une question stratégique pour le Codex.

■ Additifs alimentaires

Le Codex a créé un comité dédié aux questions de sécurité des additifs alimentaires. L'une de ses principales responsabilités est de déterminer les limites maximales autorisées. L'index Codex des **additifs alimentaires** liste actuellement environ **300 additifs synthétiques et naturels autorisés dans les denrées alimentaires**.

Même s'il est exact que certains additifs artificiels ne présentent pas de risques particuliers lorsqu'ils sont consommés en petites quantités et séparément les uns des autres, le Codex n'a accordé aucune attention réelle au fait que ces produits chimiques sont consommés ensemble dans des combinaisons diverses. Pour le plus grand avantage de leurs fabricants, les effets accumulés à long terme de la consommation de produits chimiques et d'additifs artificiels combinés sont largement ignorés.

Les **maladies** causées ou aggravées par la consommation à long terme de pesticides élargissent le marché potentiel des médicaments.

NB Il est intéressant de constater qu'un grand nombre d'additifs artificiels sont fabriqués par les mêmes entreprises pharmaceutiques et chimiques qui souhaitent faire interdire les suppléments vitaminés et forcer les aliments transgéniques dans nos assiettes. Comme pour les produits pharmaceutiques et les semences transgéniques, ces substances existent parce qu'elles peuvent générer des bénéfices prodigieux grâce à leur droit à un brevet.

Conclusion

NB La Commission du Codex Alimentarius ne s'intéresse pas qu'aux suppléments alimentaires. Elle est le champ de bataille principal de la guerre politique qui déterminera aura le pouvoir et contrôlera les approvisionnements en nourriture du monde, de la ferme à la fourchette. Cette "guerre" est menée par un ensemble complexe et très ramifié d'organismes internationaux, de grandes entreprises, d'intérêts financiers, ayant pour **objectifs primordiaux le commerce et les bénéfices, et non pas la santé humaine**.

Actuellement, il semble que les vainqueurs financiers à long terme de cette guerre pour le contrôle des ressources alimentaires de la planète seront probablement les industries pharmaceutiques et chimiques. En particulier grâce à l'adoption (presque inévitable) d'autres directives du Codex sur les produits alimentaires dérivés de la biotechnologie. Par conséquent, **notre liberté de choix, notre santé et notre environnement sont clairement mis en danger**.

La santé optimale et la bonne nutrition sont des menaces pour le "commerce avec la maladie" de l'industrie pharmaceutique parce qu'elles réduisent le marché des produits alimentaires synthétiques.

Une alimentation libre de **résidus de pesticides, d'additifs artificiels** et autres **contaminants** dépend par définition de la diminution globale, voire idéalement d'une élimination totale, de ces produits chimiques dans l'alimentation. **NB** Une telle évolution ne peut évidemment pas être dans l'intérêt des entreprises pharmaceutiques et chimiques qui les fabriquent. Une telle réduction de la consommation des produits chimiques se traduirait par une baisse des bénéfices et une amélioration de la santé pour des populations tout entières.

En conclusion, même si le soutien apporté par la Commission du Codex Alimentarius au "**commerce avec la maladie**" ne fait plus la une des médias, il se poursuit inlassablement et la portée immense de ses activités représente un **grave danger pour la santé de l'humanité**, aujourd'hui et demain.

NB Souhaitons-nous un monde où l'accès à des aliments réellement nutritifs et sûrs et à des compléments alimentaires efficaces soit limité et contrôlé par les intérêts financiers de l'industrie pharmaceutique et chimique ? Si votre réponse est négative, vous devez agir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard.

Le Codex mis en accusation

Une légion de lobbyistes pharmaceutiques est employée pour influencer les législateurs, pour contrôler les organismes de réglementation, pour manipuler la recherche médicale et l'éducation (dons du Trust de la pharmacie aux Universités en 1961, Harvard 8 millions de dollars, Yale 8 millions de dollars, John Hopkins 10 millions de dollars, Stanford 1 million de dollars, Université Columbia de New York 1,7 million de dollars, etc...)

NB **L'information des médecins est intégralement financée par ces trusts qui cachent soigneusement un grand nombre d'effets secondaires dangereux, voire mortels en les reniant publiquement.** Après avoir établi la genèse de ces crimes en col blanc et prouvé la responsabilité des industries pharmaceutiques concernant la mise en place d'une politique mondiale de génocide disséminé, le Docteur Matthias Rath a remis un acte d'accusation pour crime contre l'humanité à la Cour Internationale de Justice de la Haye le 14 Juin 2003.

L'heure de vérité et Dangers de la pharmaco-chimie

Dans l'idéologie Rockefeller, l'unique objectif est de vendre sans scrupule, d'asseoir une hégémonie et un pouvoir mondial. **Breveter le vivant, tout refaire en molécules chimiques, nier toute médecine autre que la pharmaco-chimie, c'est l'idée de progrès affichée par tous les Trusts.**

Cette politique n'a rien de démocratique et vise à **modeler les masses à son gré en fonction de ses besoins** (fondation, éducation, fausses normes scientifiques, propagande, destruction des médecines ancestrales et naturelles).

Le Codex Alimentarius croit pouvoir faire fi de l'opinion des peuples.

NB **Le Codex pense pour vous, agit pour vous et vous protège de vous-même, selon des normes qui causeront votre perte.**

Tous les ans, 800 000 personnes meurent en Amérique du Nord sur prescriptions médicales allopathiques. La pharmaco-chimie tue beaucoup plus qu'elle ne soigne. **Un rapport de l'ONU affirme d'ailleurs que sur 205 000 médicaments de ces industries seuls 26 sont indispensables.** **NB** **Parmi ces 26, seulement 9 devraient bénéficier d'une priorité absolue.** Si l'on a recours aux médecines chinoise, perse et indienne ces 9 composés chimiques ne sont de presque aucune utilité. Autant dire que sans pharmaco-chimie le monde se porterait beaucoup mieux.

438 Millions de pétitions au Parlement Européen

Le 13 mars 2002 nos euro-députés adoptèrent des lois en faveur de l'industrie pharmaceutique, fixées par des dispositions du Codex Alimentarius visant à élaborer une réglementation coercitive pour toutes les thérapies naturelles et suppléments alimentaires. Une manière détournée de détruire des concurrents pour prendre des parts de marché, car la santé se vend et s'achète.

Une fronde citoyenne de 438 millions de pétitions inonda pourtant les messageries des euro-députés à tel point, que les communications internes en furent bloquées. **Malgré près d'un demi-milliard de pétitions, les directives du Codex Alimentarius furent adoptées.** Ce vote fut un véritable déni de démocratie augurant de futures difficultés pour la construction de l'Europe.

L'heure de la solidarité

Le non massif à la constitution européenne est aussi un non au Codex Alimentarius, organe de propagande du complexe pharmaco-chimique qui vise le monopole mondial le plus despotique que nous n'ayons jamais connu. Ne pas prendre en compte l'opinion de centaines de millions de citoyens est une très grave inconséquence de la part de nos hommes politiques. Des centaines de millions de citoyens à travers le monde n'entendent pas laisser des médecines naturelles millénaires être interdites pour les parts de marché de la pseudo-science pharmaco-chimique.

Résistance Internationale au Codex Alimentarius

- L'Afrique du Sud a affirmé qu'elle ne se conformerait pas aux directives du Codex Alimentarius. Le Ministre de la Santé *Manto Tshabalala-Msimang* a déclaré que son pays est en désaccord avec cette dichotomie entre médecine naturelle et médecine allopathique. Selon ses conclusions, ces dispositions visent à **faire de l'argent à partir de remèdes brevetés et ainsi à discréditer l'usage de produits naturels.**

- L'Inde ne se conformera pas aux directives du Codex Alimentarius car il a fait la promotion de formules pour bébés contenant des ingrédients chimiques causant une inflammation destructrice du

cerveau chez les bébés sensibles. Le délégué indien chargé de plaider l'affaire auprès du Codex a été ignoré et lorsqu'il insista pour un débat, il fut expulsé de la chambre.

- L'association des médecins et des chirurgiens américains a exprimé son opposition au Codex afin d'avoir recours à des remèdes naturels.

- Au Royaume Unis, les médecins exerçant des médecines naturelles, supportés par des membres de la Chambre des Lords se sont fermement opposés à la politique pro-Codex de Tony Blair. Ce dernier est taxé d'hypocrisie puisqu'il a été révélé publiquement qu'il utilise pour sa famille des **remèdes naturels**, des **compléments alimentaires** et l'**homéopathie**. *Tony Blair* sera Président de l'Union Européenne précisément à partir du 1er juillet 2005, jour d'application des directives du Codex.

■ Deux idéologies opposées

Nous assistons à un bras de fer entre deux conceptions du monde. D'une part l'idéologie *Rockefeller* dont l'unique objectif est de vendre sans scrupule, d'asseoir une hégémonie et un pouvoir mondial.

Breveter le vivant, tout refaire en molécules synthétiques, nier toute médecine autre que la pharmaco-chimie, c'est l'idée de progrès affichée par tous les Trusts. Cette politique n'a rien de démocratique et vise à modeler les masses à son gré en fonction de ses besoins (fondation, éducation, fausses normes scientifiques, propagande, destruction des médecines ancestrales et naturelles). Le Codex Alimentarius croit pouvoir nier l'opinion des peuples car il pense pouvoir modeler les masses à son gré. **Le Codex pense pour vous, agit pour vous et vous protège de vous-même selon des normes qui causeront votre perte.**

D'autre part, il existe les vrais biologistes, les authentiques médecins, les vrais thérapeutes ou chercheurs souvent violentés par l'arrogance du Cartel pharmaco-chimique. Ils ont établi le concept de bio-individualité fondée sur la liberté du choix thérapeutique des patients. Cette conception suscite chez le patient l'esprit de recherche, offre des alternatives dans la manière de se soigner. Cette approche s'adapte au patient plutôt que d'imposer un protocole thérapeutique de masse non individualisé. La **maladie** a une connotation spécifique dans la vie d'un individu, ne pas en tenir compte c'est ramener l'homme au rang de machine physico-chimique. Or l'homme est beaucoup plus que cela...

Au delà de toutes ces considérations, nous sommes en face de deux conceptions de l'homme, d'un côté l'homme robot, rouage au service d'un système, et l'homme holistique reflet microcosmique de l'univers entier, éternel chaman.

Gandhi disait à propos des occidentaux : *«l'homme blanc ne vit pas, il fonctionne»*. Aujourd'hui le choix nous est donné de vivre au lieu de fonctionner...

Frédéric Morin

Sources : L'impératrice Nue de Hans Ruesch Mon Sion/Civis

Drug Story de Morris A Bealle

www.kospublishing.com

www.garynull.com

www.friendsoffreedom.org

www.alliance-natural-health.org

www.ddrath.org

■ Vous attendez toujours la "victoire écrasante" au Codex?

Vous n'êtes pas les seuls...

Les partisans de la santé naturelle qui ont une bonne mémoire se souviennent peut-être de la prétendue Fondation des Solutions Naturelles qui, dans son rapport sur une réunion du Comité du Codex sur l'étiquetage alimentaire qui a eu lieu en mai 2006, revendiquait que le résultat des discussions concernant le rôle proposé du Codex dans la mise en œuvre de la stratégie mondiale de l'Organisation Mondiale de la Santé sur le régime alimentaire, l'activité physique et la santé était une "victoire écrasante" pour la liberté de la santé.

Et bien, ceci n'était certainement pas vrai à l'époque et ne l'est toujours pas aujourd'hui, surtout si le résultat des discussions lors de cette réunion ne peut pas servir de base pour fonder quelque chose. Dix-huit mois après la soi-disant "victoire écrasante", bien que le Codex parle toujours de la stratégie mondiale, il n'y a aucun signe d'une action importante.

Par exemple, bien que le Dr. Anne MacKenzie, Présidente du Comité du Codex sur l'étiquetage alimentaire, ait donné une présentation PowerPoint sur le thème de la stratégie mondiale, demandant quels mécanismes étaient disponibles pour la communication et la coopération inter-comités, et proposant d'obtenir des conseils auprès de l'OMS et de la FAO, sa vaillante contribution a été reléguée à une position relativement mineure dans l'ordre du jour du Comité, sous la rubrique "Autres affaires et futur travail".

À l'issue de la discussion quelque peu floue et confuse qui a suivi, au cours de laquelle un représentant du Secrétariat du Codex, le Dr. Jeronimas Maskeliunas, a même admis être "complètement embrouillé" au sujet de ce qu'évoquait le Comité, il a été finalement convenu qu'un groupe de travail se réunirait pour discuter de la stratégie mondiale juste avant la réunion du Comité de l'an prochain et, qu'après ses discussions, il rende des comptes au Comité. Autrement dit, encore des paroles et toujours aucun

signe d'action.

Dans la conjoncture actuelle, les discussions du Codex concernant la stratégie mondiale de l'Organisation Mondiale de la Santé sur le régime alimentaire, l'activité physique et la santé semblent donc à des années-lumière de se transformer en une sorte de victoire, encore moins en une victoire écrasante.

Conclusion

Tout comme les contrôleurs du monde que l'on retrouve dans "Le meilleur des mondes" d'Aldous Huxley, la Commission du Codex Alimentarius ne veut pas changer. De son point de vue, le changement – sous forme d'un nouveau système de soins de santé mondial basé sur des découvertes scientifiques dans les domaines de la recherche sur les vitamines et la santé cellulaire – constitue une menace à la stabilité financière de l'industrie pharmaceutique. Par conséquent, les découvertes révolutionnaires en thérapie nutritionnelle sont de plus en plus considérées comme subversives et sont traitées en tant qu'ennemi pour le "commerce avec la maladie".

Cependant, les mensonges et les duperies qui sont nécessaires au maintien de cette situation ne sont pas durables à long terme. Que cela plaise ou non au Codex, le changement finira par arriver et, lorsqu'il le fera, les consommateurs exigeront en masse que ceux qui avaient essayé de les empêcher d'avoir accès aux compléments en vitamines thérapeutiques et aux autres thérapies naturelles soient tenus de répondre de leurs actes.

Dans l'intervalle cependant, même si les maladies cardiovasculaires, le cancer, le SIDA et les autres maladies courantes seront sans aucun doute, pour la plupart, inconnues des générations futures, nous avons la responsabilité de nous assurer que cela se produise plus tôt que plus tard.

Le traitement des maladies par des médicaments chimiques synthétiques, alors que des traitements naturels plus efficaces et plus sûrs sont déjà disponibles, frôle la folie et ne doit plus être toléré dans toute société civilisée digne de ce nom. Ainsi, plus tôt le "commerce avec la maladie" de l'industrie pharmaceutique sera jeté dans les poubelles de l'histoire médicale, là où il devrait être, mieux ce sera pour toute l'humanité.

<http://www4fr.dr-rath-foundation.org/> »

NB ► A dater du **31 décembre 2009**, tous les pays qui voient leurs règles de commerce extérieur régies par l'Organisation Mondiale du Commerce, se verront instaurer un appareil dogmatique concernant les normes alimentaires.

Le Codex Alimentarius est un organisme commercial qui a pour but de créer des règles sur l'alimentaire, ses missions vont de donner un taux limite de **PCB** dans le poisson à la validation de **pesticides** dans l'industrie, en passant par diverses normes d'élevage (**hormones, antibiotiques** entre autres). Créé en 1963 par un ancien repris de Nuremberg, en accords avec la FAO (*Food & Agriculture Organisation*) et la WHO (*World Health Organisation*, l'OMS en Fr), elle fût requis par manque de matières solides, pour mener à bien les missions des juridictions internationales. **NB** Aujourd'hui le Codex est représenté dans **168 pays à travers le monde**, et a force d'argument au regard de l'OMC, disons plus clairement qu'un pays qui estime une règle du codex mauvaise et qui ne l'applique, n'aura jamais gain de cause dans un litige avec un pays qui respecte cette même règle, même avec toute la bonne volonté du monde. Hormis ce **problème juridique**, reste un **problème d'éthique**, car ne l'oublions pas, le Codex Alimentarius est une **commission «commerciale», et non gouvernementale, ce qui laisse libre cours à toute corruption**.

Le **31 décembre** marquera-t-il un tournant bénéfique ou négatif dans l'alimentation globale? Sachant qu'en cinquante ans **la valeur nutritionnelle moyenne des aliments a diminué de 50%**, que **les OGM se démocratisent**, que le codex réinvestit au grade de «**pesticide accepté**» **7 des 11 les plus dangereux**, allons-nous améliorer la qualité alimentaire actuelle ou affermir le dictat du complexe agro-alimento-pharmaco-chimique aux dépends de notre santé?

■ Le réveil des consciences est amorcé

Fort heureusement, il existe les vrais biologistes, les authentiques médecins, les vrais thérapeutes ou chercheurs souvent violentés par l'arrogance des Cartels pharmaco-chimiques. Ils ont établi le concept de la bio-individualité fondé sur la liberté du choix thérapeutique des patients.

Cette conception suscite chez le patient l'esprit de recherche, offre des alternatives dans la manière de se soigner.

Cette approche s'adapte au patient plutôt que d'imposer un protocole thérapeutique de masse non individualisé.

La maladie a une connotation spécifique dans la vie d'un individu, ne pas en tenir compte c'est **ramener l'homme au rand de machine sophistiquée**. Or l'homme est bien plus qu'une machine mécanico-chimique.

Sans que la plupart des électeurs en ait conscience, le non massif à la Constitution européenne a été aussi par chance, un non au Codex Alimentarius. Les grands retards dont nous avions menacés les marionnettes politiques vendues à la cause du « oui » concerneront surtout le camp des exploités et en particulier, celui du **Codex**.